

Entre hôpitaux et auberges. L'accueil du voyageur en Cévennes à la fin du Moyen Âge

Franck Brechon

DANS **REVUE HISTORIQUE** 2021/1 n° 697 , PAGES 27 À 66
ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**

ISSN 0035-3264

ISBN 9782130828433

DOI 10.3917/rhis.211.0027

Date de mise en ligne : 12/03/2021

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-historique-2021-1-page-27?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Entre hôpitaux et auberges. L'accueil du voyageur en Cévennes à la fin du Moyen Âge

Franck BRECHON

Trouver un lieu pour son repos est un problème que tous les voyageurs doivent résoudre, quels que soient leur statut, les motifs de leurs déplacements ou les moyens de transport utilisés. La diversité des possibilités offertes aux voyageurs peut paraître infinie, depuis la nuit à la belle étoile, jusqu'à l'accueil fastueux de l'aristocrate ou du prélat dans quelque château ou établissement ecclésiastique. Elle renvoie aux différentes formes de voyages, au statut de chaque voyageur, ainsi qu'aux différents degrés d'équipement des territoires traversés¹.

Cette diversité complique assurément la tâche de l'historien qui cherche à appréhender les contours d'une réalité mouvante, parfois informelle donc échappant à l'écrit. Une quête qui s'apparente souvent à la recherche de menus indices permettant d'identifier des lieux d'accueil, de cartographier leur implantation, de déterminer leur statut et enfin, si possible, d'en comprendre l'efficiace. Néanmoins, c'est une tâche essentielle pour qui s'attache à l'histoire des mobilités : l'étude de la route elle-même, celle des moyens de transport et de l'accueil du voyageur constituent les volets indissociables d'un triptyque routier fonctionnel.

Les régions de montagnes permettent souvent un focus particulièrement intéressant sur ces questions d'accueil du voyageur. Les conditions climatiques tout comme les difficultés de cheminement

1. Noël Coulet, « S'en divers voyages n'est mis... », in *Voyages et voyageurs au Moyen Âge. Actes du 26^e congrès de la Société des médiévistes de l'enseignement supérieur public, Limoges-Aubazine, 1995*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996, p. 19-22 ; Jean Verdon, *Voyager au Moyen Âge*, Paris, Perrin, 1998, p. 123-155.

liées au relief imposent des trajets plus pénibles qu'en plaine, des étapes plus difficiles, alors même que le mauvais temps peut surprendre le voyageur à tout moment. Dans ces conditions, la question de l'étape revêt une acuité particulière, ce dont témoigne l'abondante littérature sur le passage des Alpes ou celui des Pyrénées.

Il en va ainsi des Cévennes, qui à la fin du Moyen Âge sont traversées par un écheveau de routes empruntées par de nombreux voyageurs, reliant plaines languedociennes et montagnes du Massif central. Outre les flux de pèlerins, notamment en direction du sanctuaire marial Notre-Dame du Puy (en-Velay), les relations commerciales suivies et importantes qui se développent entre plaine et montagne autour du trafic de différents produits, vin et sel en particulier, génèrent des courants d'échanges et des circulations depuis le XIII^e siècle au moins². Ce trafic est le fait quasi exclusif, comme dans l'ensemble du Midi méditerranéen sur la période considérée, de muletiers et non de charretiers, le portage l'emportant largement sur le roulage³.

Pèlerins, marchands et muletiers sont autant de personnes qui cherchent un toit tous les soirs dans des contrées peu peuplées et naturellement assez inhospitalières. Par la rudesse de leur climat, les températures basses, la fréquence des chutes de neige, de la pluie et des orages, les Cévennes constituent des zones à risques pour le voyageur dépourvu de toit. Elles forment avant tout un espace de vallées encaissées et de pentes abruptes s'élevant à plus de 1300 m sur les hautes terres du Massif central, où la viabilité est toujours incertaine⁴. En 1752, Marc-Antoine Malhol, marchand de Millau, dresse encore un tableau édifiant de la traversée du Plateau ardéchois :

À Pradelles en Vivarès, le froid est beaucoup plus rude. Le plus souvent, les portes et les fenêtres sont fermées par la neige. Il est arrivé à bien des marchands et des voituriers allant aux foires du Puy d'être obligés de

2. Il n'y a pas lieu ici de développer la structuration du réseau routier régional, son fonctionnement et le trafic qui l'emprunte. Pour ces questions, nous renvoyons à Franck Brechon, « Réseau routier et organisation de l'espace en Vivarais et sur ses marges au Moyen Âge », thèse soutenue en 2000 à l'université Lumière – Lyon 2.

3. Franck Brechon, « Les routes en Vivarais au Moyen Âge : structuration et fonctionnement d'un réseau viaire », in Marie-Hélène Corbiau, Baudouin Van den Abeele, Jean-Marie Yante (dir.), *La Route au Moyen Âge. Réalités et représentations, Colloque du 40^e anniversaire de l'Institut d'études médiévales, 26-28 avril 2007, Université catholique de Louvain*, Turnhout, Brepols, 2021.

4. Franck Brechon, « Le réseau routier cévenol au Moyen Âge : un lien entre Massif central et sillon rhodanien », in Nicole Lemaître (dir.), *Des routes et des hommes : la construction des échanges par les itinéraires et les transports*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2019, p. 100-116.

s'en retourner sur leurs pas en Languedoc. Ils n'osent entreprendre de passer plus avant, étant même impossible de le faire à cause de la grande quantité de neiges et glaces. Ils ont la crainte qu'on ne les trouva morts sur la neige, comme on en a trouvé presque chaque année, ce que ne justifierait [*sic*] que trop les registres mortuaires de chaque paroisse du Vivarès⁵.

Alors que les nuits à la belle étoile sont surtout relatées dans les sources littéraires, poèmes, romans ou fabliaux⁶ et que l'accueil « chez l'habitant » demeure surtout le fait des puissants et des clercs⁷, nous n'ouvrons pas le dossier de ces formes d'hébergement pour nous concentrer sur les formes organisées, charitables ou commerciales.

Depuis quelques années, le semis des lieux d'hébergement a fait l'objet d'études historiques précises⁸. Initiées en Italie sur la *Via Francigena*, ces approches en termes de réseaux associent dans une même lecture l'ensemble des formes d'hébergement, qu'elles soient charitables ou commerciales, en lien étroit avec une connaissance fine du réseau routier, permettant une approche fonctionnelle globale de l'accueil, qui dépasse l'étude isolée de chaque catégorie d'établissement.

Le passage d'un hébergement d'abord charitable mettant en jeu des ressorts spirituels, à une forme marchande autour de considérations commerciales, constitue une mutation profonde des formes d'accueil du voyageur aux trois derniers siècles médiévaux. Déjà perçue, cette évolution demande encore à être documentée par une meilleure connaissance des établissements d'accueil eux-mêmes, mais surtout des réseaux dans leur globalité. En quoi cette évolution a-t-elle contribué à améliorer l'accueil du voyageur ? Quel est son impact en termes fonctionnels ? Ce réseau est-il opérant comme auxiliaire de la route ? Remplit-il son office ?

D'un point de vue documentaire, il n'existe pas dans la région cévenole d'inventaire des hôpitaux ou auberges établi sous couvert de

5. Arch. dép. Ardèche, C 1502.

6. Jean Verdon, *La Nuit au Moyen Âge*, Paris, Perrin, 1995, p. 183-184.

7. Jean Verdon, *Voyager au Moyen Âge*, *op. cit.* (n. 1), p. 123-134.

8. Pascal Montaubin, *Hôpitaux et maladreries au Moyen Âge. Histoire médiévale et archéologie n° 17*, Amiens, Centre d'archéologie et d'histoire médiévales des établissements religieux, Université de Picardie, 2004 ; Damien Carraz (dir.), *Les Établissements hospitaliers dans le Massif central et ses périphéries au Moyen Âge. Des territoires aux réseaux*, Clermont-Ferrand, Presses de l'université Blaise Pascal, 2014 ; Jean-Luc Fray, « Hospices et hôpitaux médiévaux en pays de moyenne montagne, de la Lotharingie à la France centrale », *Publications de la Section Historique de l'Institut G.-D. de Luxembourg*, vol. 121, 2008, p. 181-196.

mesures de gestion, de police ou de contrôle des mœurs par exemple, ni de règlement de métier. La diversité des structures d'accueil, commerciales, charitables, rattachées à un établissement ecclésiastique, à une œuvre pieuse ou aux autorités municipales, implique une grande diversité de sources mais aucune qui leur soit spécifiquement dédiée. Pour la période des XII^e-XIII^e siècles, les chartiers seigneuriaux et, plus encore, les chartiers et cartulaires épiscopaux et des établissements ecclésiastiques apportent un éclairage impressionniste sur les hôpitaux. Souvent mentionnés ponctuellement au gré d'une charte, dans une liste de bénéfices, ou comme indication topographique, il est possible de percevoir leur existence, de les localiser, mais rarement de comprendre leur fonctionnement. En ce qui concerne les XIV^e-XV^e siècles, les actes notariés des abondants minutiers de la région et les premières sources fiscales éclairent d'un jour plus vif les auberges commerciales qui se développent alors.

LES INSTITUTIONS D'ACCUEIL CHARITABLE

L'hospitalité charitable a d'abord retenu l'attention des historiens à travers l'étude de la notion même de pauvreté⁹. Les mendiants, errants ou malades, ont plus concentré les réflexions que les voyageurs, reléguant au second plan l'étude des structures d'hébergement liées à la route, au profit des hôpitaux urbains ou monastiques. Le cadre géographique de ces études est souvent une circonscription ecclésiastique, généralement un diocèse¹⁰, ou une ville¹¹, parfois une

9. Sans développer l'abondante production historique sur ces aspects, on retiendra uniquement les études ou synthèses fondatrices : Jean-Louis Goglin, *Les Misérables dans l'Occident médiéval*, Paris, Le Seuil, 1976 ; Michel Mollat du Jourdain, *Les Pauvres au Moyen Âge : étude sociale*, Paris, Hachette, 1978 ; Bronislaw Geremek, *La Potence ou la pitié. L'Europe et les pauvres du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Gallimard, 1987.

10. Par exemple : Noël Coulet, « Hôpitaux et œuvres d'assistance dans le diocèse et la ville d'Aix, XIII^e-XIV^e », *Assistance et charité, Cahiers de Fanjeaux*, n° 13, Privat, 1978, p. 213-237 ; Catherine Hermann, « Assistance et charité dans le diocèse de Genève. Hôpitaux et maladrerie (milieu XIII^e – début XVI^e siècles) », thèse soutenue en 2005 à l'université de Savoie.

11. Paul Amargier, « La situation hospitalière à Marseille aux XIII^e-XIV^e siècles », *Assistance et charité, Cahiers de Fanjeaux*, n° 13, Privat, 1978, p. 239-260 ; Jacqueline Caille, « Hôpitaux, assistance et vie urbaine au Moyen Âge : le cas de Narbonne revisité », in Catherine Laurent, Bernard Merdrignac et Daniel Pichot (dir.), *Mondes de l'Ouest et villes du monde. Regards sur les sociétés médiévales. Mélanges en l'honneur d'André Chédeville*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998, p. 585-592.

principauté territoriale ou une région¹², sans que ce périmètre n'ait de pertinence vis-à-vis de la géographie des transports et des réseaux routiers. Finalement, seuls les travaux sur les principaux pèlerinages ont pendant plusieurs décennies suscité de réelles études de réseaux hospitaliers en lien avec la route. C'est le cas des très nombreuses études monographiques portant sur l'hospitalité le long des routes compostellanes¹³ ou sur la *via Francigena*¹⁴. À compter des XI^e et XII^e siècles les structures hospitalières se multiplient et échappent à la seule charité épiscopale ou monastique, elles gagnent en présence le long des axes routiers et s'ouvrent à l'accueil du voyageur¹⁵. Le terme d'hospitalité devient alors plus que jamais polysémique, recouvrant

12. Daniel Le Blévec, *La Part du pauvre. L'assistance dans les pays du Bas-Rhône du XI^e siècle au milieu du XV^e siècle*, Rome, École française de Rome, « Collection de l'École française de Rome » 265, 2000 ; Aurore-Diane Simon, « Implantations, activités et relations des établissements d'assistance en Bourgogne à la fin du Moyen Âge », thèse soutenue en 2012 à l'université de Bourgogne.

13. Plusieurs dizaines de publications traitent de l'accueil des Compostellans. Retenons : Gérard Jugnot, « Deux fondations augustiniennes en faveur des pèlerins : Aubrac et Roncevaux » *Assistance et charité, Cahiers de Fanjeaux*, n° 13, Privat, 1978, p. 321-341 ; Gérard Jugnot, « Le développement du réseau d'assistance aux pèlerins en Navarre de la fin du X^e siècle au début du XIV^e siècle », *Assistance et assistés* (actes du 97^e congrès du CTHS, Nantes, 1972), Paris, Bibliothèque nationale, 1979, p. 223-239 ; Luis Martínez García, « El albergue de los viajeros del hospedaje monástico a la posada urbana » in José Ignacio de la Iglesia Duarte (dir.), *IV Semana de Estudios Medievales. Nájera, 2 al 6 de agosto de 1993*, Nájera, Instituto de Estudios Riojanos, 1994, p. 71-88 ; Adeline Rucquoi, « *Peregrinus* : l'hospitalité spécialisée sur le chemin de Saint-Jacques (850-1150) », in André Vauchez (dir.), *Le Pèlerinage de l'Antiquité à nos jours* (130^e Congrès National des Sociétés Historiques et Scientifiques, La Rochelle, 2005), Paris, Éditions du CTHS, 2012, p. 31-47 ; José María Andrade Cernadas, « Espacios de peregrinación: hospitalidad monástica en el camino de Santiago », in Carlos Álvarez (coord.), *¡ Quédate con nosotros ! Peregrinos y testigos en el Camino. Jornadas de teología, 10, 2009*, Saint-Jacques de Compostelle, Instituto Teológico Compostelano, 2010, p. 99-118 ; Francisco Faus Gabandé, « La asistencia y hospitalidad a pobres, enfermos y peregrinos en la Baja Edad Media en el Camino Real de Valencia a Zaragoza », thèse soutenue en 2011 à l'université de Valence.

14. Giuseppe Sergi, « *Domus Montis Genisii*. Lo sviluppo di un ente ospedaliero una competizione di poteri », *Bolettino storico-bibliografico subalpino*, n° 70, 1972, p. 435-487 ; Bernardino Elso Gramaglia, « Vie di comunicazione e centri ospitalieri nella piana di Villanova d'Asti nel Medioevo », in Giuseppe Sergi, *Luoghi di strada nel medioevo. Fra il Po, il mare e le alpi occidentali*, Turin, Scriptorium, 1996, p. 147-177 ; Enrico Lusso, « Le strutture dell'assistenza lungo le strade medievali: relazioni territoriali e architettura degli ospedali nelle diocesi di Torino e Asti tra Riforma Gregoriana e movimento dei Disciplinati », thèse soutenue en 1998 à l'université de Turin ; Marco Frati, « Gli ospedali medievali in Piemonte. Appunti per una fenomenologia delle strutture materiali », in « *A l'ivoire descendì por mangier, a Vergiaus fist sa monie cangier* ». *Il Piemonte e la via Francigena. De strata francigena*, t. IX, 2001, p. 21-64.

15. Jean Imbert (dir.), *Histoire des hôpitaux en France*, Toulouse, Privat, 1982, p. 47-61 ; Hans-Conrad Peyer, *Viaggiare nel Medioevo, Dall'ospitalità alla locanda*, Rome - Bari, Laterza, 1997, p. 125-147.

tout à la fois l'accueil du pauvre, du malade ou du voyageur¹⁶. Dans cette variété d'établissements, on peut distinguer une typologie fonctionnelle, en lien avec les mobilités.

En premier lieu, les hôpitaux de *rase campagne* sont implantés hors des agglomérations le long des principaux axes de circulation. En deuxième lieu, les hôpitaux *urbains* et *villageois* sont implantés dans un contexte d'habitat groupé et gérés par des autorités communales ou des institutions pieuses. Enfin, les hôpitaux *religieux* dépendent d'un établissement monastique, canonial ou prieural. Ce sont ces derniers qui ont principalement retenu l'attention des historiens¹⁷, à commencer bien entendu par les établissements des ordres hospitaliers.

Le principal obstacle posé à l'étude de ces institutions charitables dans toute leur diversité est documentaire. Les établissements hospitaliers sont souvent mal documentés, dans la région considérée comme ailleurs. En effet, peu d'hôpitaux ont légué des archives, et celles qui existent ne sont le plus souvent que quelques titres domaniaux, hommages et actes fonciers divers, où l'activité hospitalière elle-même n'apparaît presque jamais. Même le dénombrement précis des structures hospitalières se révèle délicat, puisque de nombreux petits établissements ont déjà disparu lorsque la documentation devient plus riche, après 1300-1350, notamment avec l'écllosion de la production notariale. Il faut donc les traquer dans les sources de toutes natures et origines et plusieurs établissements ne sont connus que par une mention fortuite dans un acte ne le concernant pas directement. Il n'en demeure pas moins qu'un inventaire et une cartographie, assurément non exhaustifs, peuvent néanmoins être esquissés (fig. 1).

Les hôpitaux de rase campagne

La catégorie des hôpitaux *de rase campagne* renvoie aux établissements implantés directement le long des axes viaires, en rase cam-

16. Adrien Blazy, « Pèlerin, vagabond et droit au Moyen Âge : l'important ce n'est pas le voyage mais la destination », in Lycette Condé (dir.), *Variations juridiques sur le thème du voyage*, Toulouse, Presses de l'université de Toulouse 1 Capitole, 2015, p. 19-34 ; Luís Martínez García, « Pobres, pobreza y asistencia en la Edad Media hispana. Balance y perspectivas », *Medievalismo*, n° 18, 2008, p. 67-107.

17. Adalbert Mischlewski, *Un ordre hospitalier au Moyen Âge, les chanoines réguliers de Saint-Antoine-en-Viennois*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1995 ; Mathilde Gardreux et Nicolas Reveyron (dir.), *Les Structures d'accueil et d'hébergement dans les monastères, du haut Moyen Âge au XVII^e siècle*, compte rendu de la table ronde tenue à l'université Lumière Lyon 2 le 8 février 2013. En ligne : <https://hospitalam.hypotheses.org/378> consulté le 22 avril 2020 ; José Enrique Anguita Osuna, « La labor asistencial de la orden militar de San Juan de Jerusalén durante la Edad Media », *Revista española de derecho militar*, n° 109-110, 2018, p. 311-348.

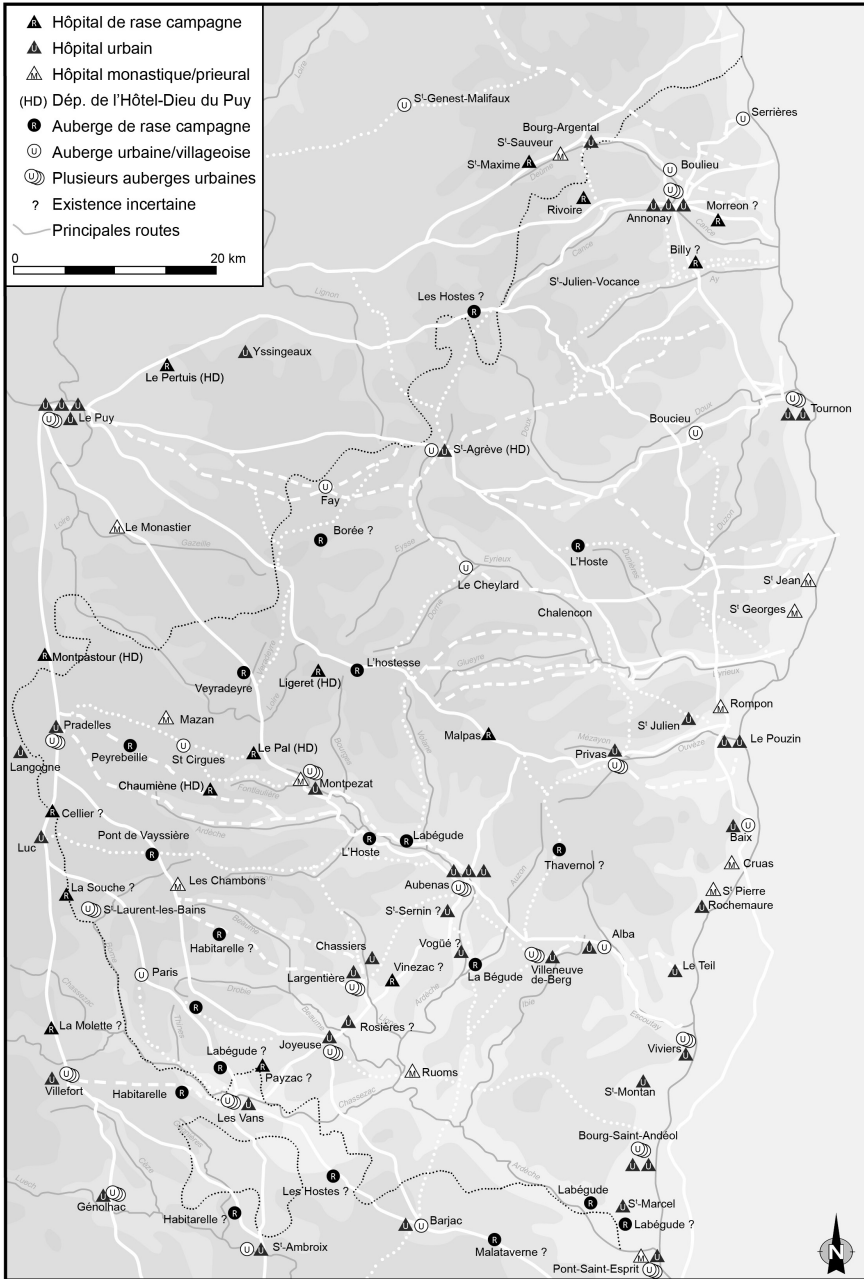


Figure 1. Hôpitaux et auberges du pays cévenol au Moyen Âge

pagne, souvent aux points de passages les plus difficiles, comme les cols, ou plus encore les ponts auxquels ils sont parfois associés. Plusieurs établissements majeurs ont fait l'objet d'études détaillées le long des grandes routes de pèlerinage, comme la Dômerie d'Aubrac, ou encore l'hôpital de Ronceveau et celui du col du Saint-Bernard¹⁸. Pourtant leur floraison ne se limite pas à ces grandes institutions et nombre de petits établissements s'égrènent le long de routes moins prestigieuses. Ils constituent autant de « lieux de route » jalonnant les tracés routiers en des points clefs¹⁹. Modestes et disparaissant précocement, ils demeurent les plus difficiles à identifier, mais quatorze ont été localisés dans la région considérée²⁰, permettant d'en entrevoir l'implantation et la fonction, à défaut d'en savoir beaucoup plus.

Le plus ancien est l'*hospicium* de *Chalmi Media*, de Chaumiène, mentionné en 1194²¹. Implanté sur une lande d'altitude très isolée, cet établissement, en ruines, est encore attesté en 1283²². Hormis ces deux jalons ténus mais assurés, aucun élément n'éclaire ni le statut et l'appartenance de cet hôpital à une quelconque congrégation, ni sa gestion et son degré d'importance. Un autre hôpital routier de montagne est attesté au col du Pal, où en 1291²³, la *domus de Palo* appartient à l'hôtel-Dieu du Puy. Par la suite, seule la chapelle *Marie Magdalene de Palo* est encore attestée en 1424²⁴ et une dernière fois en 1543, dépendant du prieuré de Charay, qui relève, comme l'hôtel-Dieu, du chapitre cathédral du Puy²⁵. Dans le même secteur, le plus rude de la Montagne ardéchoise, un hôpital est aussi attesté en 1298²⁶ à Ligeret. Il est lui-aussi rattaché à l'hôtel-Dieu du Puy. Par la suite, il disparaît des textes et au XV^e siècle seul en subsiste le toponyme²⁷.

18. Gérard Jugnot, « Deux fondations augustiniennes en faveur des pèlerins : Aubrac et Roncevaux », art. cit. (n. 13) ; Claude Petit, « Hospitalité et charité à la Dômerie d'Aubrac », *Revue du Rouergue*, n° 74, 2004, p. 139-172.

19. Giuseppe Sergi, *Potere e territorio lungo la strada di Francia: da Chambéry a Torino fra X e XIII secolo*, Naples, Liguori, 1981 ; Céline Pérol, « Chemins de pèlerinage et aires de routes », in Giampietro Casiraghi, Giuseppe Sergi (dir.), *Pellegrinaggi e santuari di San Michele nell'Occidente medievale. Pèlerinages et sanctuaires de saint Michel dans l'Occident médiéval*, Bari, Edipuglia, 2009, p. 321-342.

20. Qui s'étend sur 150 km du nord au sud le long de la vallée du Rhône et 100 km d'est en ouest, soit une superficie de 6 500 km².

21. Arch. dép. Ardèche, 3 H 1, f°1.

22. Arch. dép. Ardèche, 3 H 1, f°63v° et ss.

23. Arch. dép. Haute-Loire, hôtel-Dieu, 1 B 537.

24. Arch. dép. Ardèche, 2 E 5909, f°15.

25. Arch. dép. Ardèche, 2 E 2581, f°289.

26. Arch. dép. Ardèche, 3 H 10.

27. Arch. dép. Ardèche, 3 H 7 et 8.

Plus au nord sur la haute vallée de la Deûme, l'*hospitium* de *Rivoria subtus Vanosc* est cité dès 1291²⁸, puis il apparaît encore en 1317²⁹ et une dernière fois en 1326³⁰. Dans le même secteur, l'*ecclesia hospitalis Sancti Maximi*, située au col du Tracol est attestée dès 1265, puis en 1280 lorsque Guillaume *Hyemalis*, prêtre, se donne au prieur de Saint-Sauveur-en-Rue qui lui confie la direction de l'établissement³¹. Par la suite, l'hôpital disparaît complètement des sources, seul l'hagiotoponyme Saint-Maxime subsistant sous la forme *Tracolum Sancti Maximi* en 1331³² et 1365³³. Sur la même route entre Yssingeaux et Le Puy, l'hôpital routier du col du Pertuis est attesté en 1284³⁴ et devient ensuite une importante dépendance antonine du Velay³⁵.

Un autre établissement routier isolé, l'hôpital Saint-Nicolas de Montpastour, est attesté en 1282 sur la route de Régordane, au nord de Pradelles³⁶. En 1321, il n'est plus question que de la chapelle de Montpastour, dépendant de l'hôtel-Dieu du Puy³⁷, puis en 1343 de la grange de Monpastour³⁸, préfigurant le domaine rural de la fin du XV^e siècle³⁹.

Viennent ensuite plusieurs établissements mentionnés de manière encore moins explicite, comme l'*hospicia* *deux Malpas*, à l'ouest de Privas sur la route du Puy, qui en 1281 sert de limite au territoire bénéficiant de la charte de franchises concédée aux habitants de Privas⁴⁰. La *domus* de *Morreon* est attestée en 1352⁴¹ au sud-est

28. Hippolyte de Charpin-Feugerolles, Claude Guigue, *Cartulaire du prieuré de Saint-Sauveur-en-Rue dépendant de l'abbaye de la Chaise-Dieu, 1062-1401*, Lyon, A. L. Perrin, 1881, p. 232.

29. *Ibidem*, p. 238 ;

30. J.-A. Poncer, *Mémoire historique sur le Haut-Vivarais*, Annonay, Phèdre et Chambert, 1873, t. I, p. 73.

31. *Ibidem*, p. 149-150.

32. *Ibidem*, p. 248.

33. *Ibidem*, p. 255.

34. Denis de Sainte-Marthe, Barthélemy Hauréau, *Gallia Christiana : in provincias ecclesiasticas distributa, qua series et historia archiepiscoporum, episcoporum et abbatum franciae vicinarumque ditionum ab origine ecclesiarum ab nostra tempora deducitur, & probatur ex authenticis instrumentis ad calcem apposis*, t. 16, de *provincia Viennensi*, Paris, Firmin Didot, 1865, colonne 260, n° XXIX.

35. Jean Perrel, « Les antonins en Haute-Loire », *Cahiers de la Haute-Loire*, 1999, p. 67-102.

36. Augustin Chassaing, Antoine Jacotin, *Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire*, Paris, Imprimerie nationale, 1907, p. 189.

37. Arch. dép. Haute-Loire, hôtel-Dieu, 1 B 364.

38. Arch. dép. Haute-Loire, hôtel-Dieu, 1 B 906, f°10.

39. Arch. dép. Haute-Loire, hôtel-Dieu, 1 B 376.

40. Albin Mazon, *Chartes des libertés et franchises de Privas de 1281 et confirmation de ces libertés (1309) et délibération de la communauté de Privas en 1690*, Paris, Leroux, 1893.

41. Arch. dép. Ardèche, 90 H 10, n° 3.

d'Annonay, le long de la route de Sarras à Annonay. Enfin, deux hôpitaux étaient peut-être situés le long de la route de Régordane dans la traversée des Cévennes, l'un isolé sur la Cham de la Molette, à proximité de La Garde-Guérin⁴², l'autre non loin de La Bastide, où au XVIII^e siècle il est question de « l'hospital de la Souche où est à présent bastie la chapelle de Saint-Thomas⁴³ ».

La répartition géographique de ces établissements est très déséquilibrée sur le territoire considéré. En effet, elle est sensiblement plus importante sur le plateau vivaro-vellave, où se concentrent plus de la moitié des hôpitaux routiers. À l'inverse, le Vivarais des pentes et des plaines, au semis villageois plus serré, connaît un nombre d'établissements isolés plus réduit⁴⁴. Une situation qui n'est pas surprenante compte tenu du relief et des conditions naturelles et climatiques de la région.

Ces établissements de la Montagne se situent clairement en bordure immédiate des routes qui relient la vallée du Rhône au Puy-en-Velay⁴⁵. Même si l'inventaire que nous avons pu en dresser n'est assurément pas complet, leur présence rassurante est constatée sur la quasi-totalité des routes importantes qui traversent le plateau vivaro-vellave de sorte que sur aucune d'entre elles, le voyageur n'est livré à lui-même. Ils ont aussi pour caractéristique d'être implantés dans des secteurs désolés, manifestement largement inhabités, sur des cols, des landes d'altitude, généralement à plusieurs heures de marche de toute agglomération significative. À ce titre, ils rappellent les hôpitaux « de la tourmente » des cols alpins ou pyrénéens⁴⁶.

C'est d'ailleurs l'accueil hivernal qui est mis en avant lors de la fondation du prieuré augustinien de Notre-Dame-du-Bonheur, sur le

42. Marcel Girault, « La visitation du chemin appelé Régordane effectuée par Louis de Froidour en 1688 », thèse soutenue en 1980 à l'université de Tours, p. 112.

43. Arch. dép. Gard, C 168.

44. Daniel Le Blévec, « Recherches sur l'assistance dans les pays du Bas-Rhône du XII^e siècle au milieu du XV^e siècle », thèse soutenue en 1994 à l'université Paris IV, p. 755-756.

45. Sur les tracés routiers, leur établissement, leur fluctuation tout au long du Moyen Âge et leur insertion dans l'espace, nous renvoyons à Franck Brechon, « Réseau routier et organisation de l'espace en Vivarais et sur ses marges au Moyen Âge », *op. cit.* (n. 2), vol. 3 et 4.

46. Maria Clotilde Daviso di Charvensod, *I Pedaggi delle Alpi occidentali nel Medioevo*, Turin, Deputazione Subalpina di Storia Patria, 1961, p. 51 ; Gérard Jugnot, « Deux fondations augustiniennes en faveur des pèlerins : Aubrac et Roncevaux », art. cit. (n. 13), p. 227-230 ; Lucien Quaglia, *La Maison du Grand-Saint-Bernard des origines aux temps actuels*, Aoste, I.T.L.A., 1955 ; Giuseppe Sergi, « *Domus Montis Genisii* », art. cit. (n. 14) ; Bianca Capone, « L'ospedale di Saint-Jean di Rumeyrans ad Aosta, recensioni e notiziario », *De strata francigena, studi e ricerche sulle vie del pellegrinaggio del Medioevo*, 1994/2, p. 79-80.

mont Aigoual, aux confins du Gard et de la Lozère. Le fondateur veut que son héritier « soit tenu d'y placer un homme pour gouverner ledit hôpital qui sonnera tous les jours et nuits nébuleuses ladite cloche pour diriger dans les montagnes les voyageurs et les pauvres, veut que lesdits voyageurs et pauvres y soient tenus et nourris suivant leur qualité jusqu'à ce que le temps leur permette de s'en aller »⁴⁷. Même si l'acte originel de 1002 a fait l'objet d'une interpolation à la fin du Moyen Âge, et que ce passage fait partie du texte ajouté⁴⁸, le scribe du XIV^e siècle a bien considéré que l'insertion de ce texte était tout à fait acceptable pour le lecteur.

Si leur implantation en bordure de route sur les terres les plus inhospitalières de la région est perceptible, les bâtiments qui constituaient ces hôpitaux ne se laissent pas entrevoir. Tous ces édifices ont aujourd'hui disparu et aucune étude du bâti n'est possible, tandis que l'archéologie hospitalière s'est jusqu'à présent concentrée sur les établissements intégrés à un monastère, sur des hôpitaux urbains⁴⁹, ou sur une archéologie funéraire des cimetières hospitaliers et pèlerins⁵⁰. Peu d'hôpitaux extra-urbains ont fait l'objet de fouilles depuis l'hôpital du Somport dans les années 1980⁵¹. Les exemples de San Nicolao di Pietra Colice⁵² et celui de Sant'Emiliano di Scandeluzza, connus par l'iconographie⁵³, mettent en évidence les dimensions modestes des bâtiments, associant une église et trois pièces d'accueil seulement, d'une qualité de construction courante.

47. Arch. dép. Gard, 1 E 1884, pièce 2.

48. Alain Venturini, « La charte de fondation du prieuré Notre-Dame du Bonheur », *Le Lien des chercheurs cévenols*, Génolhac, n° 111, 1995, p. 14-17.

49. Robert Biton, « Sondages archéologiques au Vieil Hôpital de Tonnerre » *Bulletin annuel de la Société d'archéologie et d'histoire du Tonnerrois*, n° 52, 1990, p. 43 ; Gérard Coulon, Marie-Thérèse Lacroix, Pierre-Mary Vêche, *Les Fouilles archéologiques de Saint-André à Tournai : un habitat religieux en évolution : hôpital, env. 1230-1611, monastère, 1611-1796, pensionnat, 1801-1940*, Tournai, Université catholique de Louvain, 1990 ; Pascale Conjard-Réthoré, « Die (Drôme). Hôpital, rue Bouvier », *Archéologie médiévale*, n° 24, 1994, p. 430 ; Sylvie Le Clech (dir.), *Les Établissements hospitaliers en France du Moyen Âge au XIX^e siècle, colloque des 4 et 5 septembre 2008, Tonnerre, ancien hôtel-Dieu*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2010.

50. Mercedes Unzu-Urmeneta, Carmen Jusué-Simonena, « Hospitalidad y muerte en la Ruta Jacobea navarra. Evidencias arqueológicas e históricas », *Cuadernos de la Cátedra de Patrimonio y Arte Navarro*, n° 5, 2011, p. 161-188.

51. Jean Passini, *Aragón, el camino a Santiago : patrimonio edificado*, Madrid, Casa de Velázquez, 1993.

52. Fabrizio Benente, « San Nicolao di Pietra Colice: storia e archeologia di un ospedale "di passo" della Liguria orientale », *Compostella*, n° 39, 2018, p. 47-55.

53. Marco Frati, « Spazi medievali di accoglienza. Ospedali urbani e rurali lungo le strade fra le Alpi e il mare », in Elena Dellapiana, Pier Maria Furlan et Marco Galloni (dir.), *I luoghi delle cure in Piemonte*, Turin, Celid, 2004, p. 68.

Tout au plus, la documentation rappelle-t-elle parfois la présence d'un oratoire qui a survécu sous la forme d'une chapelle ou d'un simple hagiotope. Ainsi, le toponyme de Magdeleine au hameau du Pal⁵⁴ désigne-t-il encore un lieu-dit isolé où devait se trouver l'hôpital de Palo et sa chapelle Marie Magdalene de Palo mentionnés en 1291. Des ruines isolées s'élèvent encore sur les lieux probables des hôpitaux de Malpas⁵⁵ et de Chaumiène⁵⁶, et il n'est pas impossible d'y voir les vestiges de quelques bâtiments hospitaliers devenus granges puis bâtiments agricoles paysans. Ces petits établissements le plus souvent difficiles d'accès n'ont pas fait l'objet de fouilles archéologiques et la restitution de leurs plans demeure impossible. Par analogie avec des établissements de même type et de même importance conservés dans d'autres régions, on peut penser qu'ils étaient essentiellement constitués d'un bâtiment d'accueil, de quelques édicules de desserte, d'une chapelle, le tout enserré dans une clôture, à moins qu'ils n'aient été implantés en ligne le long de la route⁵⁷. La disposition générale des ruines de Chaumiène et de Malpas semblerait dessiner un espace quadrangulaire en bord de route, alors que les bâtiments subsistant au lieu-dit Sainte-Madeleine du Pal semblent évoquer un enchaînement le long de la route.

Leur fonctionnement est aussi très mal documenté. Tout au plus sait-on qu'en 1280, l'hôpital Saint-Maxime du Tracol est géré par un prêtre responsable de l'établissement⁵⁸, alors qu'en 1291 la *domus* de Palo est sous la responsabilité d'un *rector seu governor*⁵⁹. Si seul le responsable de l'établissement est mentionné, on peut douter qu'il soit secondé par un personnel nombreux pour de si petits lieux d'accueil.

L'absence d'acte de fondation pour ces hôpitaux rend difficile l'étude de leurs origines, ce qui est une situation fréquente⁶⁰. L'exemple de l'hôpital de Chaumiène, déjà attesté en 1194, pourrait laisser penser à des fondations du XII^e siècle. Le développement du pèlerinage à Notre-Dame du Puy dans la première moitié du XII^e siècle a sans doute suscité l'essor concomitant du réseau hospita-

54. Commune de Montpezat, Ardèche.

55. Communes de Saint-Julien-du-Gua et de Saint-Joseph-des-Bancs, Ardèche.

56. Commune de Mazan-l'Abbaye, Ardèche.

57. Jaime García Carpintero López de Mota, « La hospitalidad santiaguista a finales de la Edad Media el proyecto de reconstrucción del Hospital de Alarcón », *Espacio, tiempo y forma. Serie III, Historia medieval*, n° 31, 2018, p. 352-353 ; Michel Cabal, *Hôpitaux, corps et âmes*, Paris, Desclée de Brouwer, 2001, p. 23.

58. J.-A. Poncer, *Mémoire historique sur le Haut-Vivaraïs*, *op. cit.* (n. 30), t. I, p. 149-150.

59. Arch. dép. Haute-Loire, hôtel-Dieu, 1 B 537.

60. Aurore-Diane Simon, « Implantations, activités et relations... », *op. cit.* (n. 12), p. 152.

lier sur les routes conduisant au sanctuaire marial⁶¹. La situation cévenole suivrait ainsi la chronologie générale de l'essor des établissements charitables, que viennent conforter des situations identiques, en Biterrois ou Bourgogne par exemple⁶².

Si les origines du réseau hospitalier demeurent mal connues, leur devenir est un peu mieux documenté. Les hôpitaux routiers sont tous abandonnés ou en voie d'abandon à la fin du XIII^e siècle et le XIV^e siècle scelle leur disparition. Ils sont généralement mentionnés en tant que tels jusqu'à la fin du XIII^e siècle ou au début du XIV^e siècle, puis disparaissent des sources alors que ces dernières deviennent pourtant bien plus abondantes. Ne subsistent alors plus que quelques mentions de leurs chapelles qui perdurent en tant que lieux de culte, et une inscription toponymique. Cette chronologie est identique à celle des hôpitaux rouergats qui sont particulièrement brillants aux XII^e et XIII^e siècles, avant de s'effacer assez rapidement à compter de 1300⁶³, ou à celle des établissements du nord de la péninsule Ibérique⁶⁴.

Les hôpitaux villageois et urbains

Si les hôpitaux proprement *routiers* sont indispensables pour traverser en sécurité les zones les plus désolées de la région, et émaillent l'ensemble des routes principales, ils ne constituent pas à eux seuls une armature fonctionnelle pour le voyageur. Ces hôpitaux routiers isolés sont indissociables des formes d'hospitalité qui se développent en milieu urbain, les deux concourant à fournir un semis d'établissements assez dense qui correspond *a minima* aux distances de 25 à 30 km parcourues quotidiennement par un voyageur⁶⁵.

Comme pour les hôpitaux de rase campagne, la documentation est avare d'informations allant au-delà de la seule mention de ces établissements, qui ne sont le plus souvent évoqués qu'au détour d'un acte ne les concernant pas directement. Malgré ces lacunes, la documentation

61. Franck Brechon, « Réseau routier et organisation de l'espace en Vivarais et sur ses marges au Moyen Âge », *op. cit.* (n. 2), vol. 1, p. 313.

62. *Histoire des hôpitaux*, *op. cit.* (n. 15), p. 35 ; Monique Gramain, « Les institutions charitables dans les villages du Biterrois aux XII^e et XIII^e siècles » *Assistance et charité, Cahiers de Fanjeaux*, n° 13, Privat, 1978, p. 115 ; Aurore-Diane Simon, « Implantations, activités et relations », *op. cit.* (n. 12), p. 162.

63. Jacques Bousquet, « Les premiers textes concernant les hôpitaux en Rouergue, essai d'interprétation », in *Assistance et assistés* (actes du 97^e congrès du CTHS, Nantes, 1972), Paris, Bibliothèque nationale, 1979, p. 120-125.

64. Luis Martínez García, « El albergue de los viajeros... », art. cit. (n. 13), p. 80.

65. Franck Brechon, « Réseau routier et organisation de l'espace en Vivarais et sur ses marges au Moyen Âge », *op. cit.* (n. 2), vol. 1, p. 153-156.

consultée permet de connaître l'existence de soixante-cinq établissements⁶⁶, soit une densité d'un pour quatre à cinq paroisses⁶⁷.

En termes géographiques, ils sont distribués quasiment sur tout l'espace considéré, avec une surdensité nette dans les secteurs les plus peuplés et les mieux dotés en villes et bourgs (vallée du Rhône, piémont cévenol). Une situation qui s'explique aisément par une présence humaine plus importante dans les secteurs plus urbanisés⁶⁸. Néanmoins, il s'en rencontre jusque dans des localités modestes qui ne peuvent aucunement prétendre à un quelconque statut urbain. Dans ces cas, la présence d'une route importante semble alors tout autant jouer que la présence d'un noyau villageois. Ainsi, un hôpital est-il attesté en 1317 dans le modeste *castrum* de Luc qui ne compte que quelques feux⁶⁹. Il est vrai qu'au-delà du village dans lequel il est implanté, cet établissement est situé sur la route de Régordane qui relie le Puy-en-Velay à Nîmes par les Cévennes. On apprend qu'en 1329 il relève de la Dômerie d'Aubrac, lorsque Maître « Raymond Chabaliere, de l'ordre de l'Hopital d'Albrac et gouverneur de l'Hopital de Luc et d'Albrac » reconnaît tenir divers biens de l'abbaye des Chambons⁷⁰. De même, un hôpital existe dans le bourg de Montpezat dès 1255 au moins⁷¹, dont la présence s'explique probablement par le passage de la principale route du Puy-en-Velay vers Avignon et la vallée du Rhône, qui figure dans l'itinéraire de Bruges au XV^e siècle⁷². L'hôpital Notre-Dame, à Saint-Agrève, constitue

66. Les aumônes et autres charités qui se multiplient à la fin du Moyen Âge ne sont pas à prendre en compte ici (Daniel Le Blévec, « La part du pauvre. Les legs charitables en Vivarais méridional au XIV^e siècle », in Guy Romestan (dir.), *Art et histoire dans le Midi languedocien et rhodanien, X^e-XIX^e siècle. Hommage à Robert Saint-Jean. Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, n° 21, 1993, p. 257-269). Distribuante de la nourriture à des dates ou des jours précis, elles ne peuvent être considérées comme des auxiliaires de la route subvenant aux besoins des voyageurs même si elles peuvent tout à fait distribuer de la nourriture aux passants, pèlerins avant tout (Denise Péricard-Méa, « Le culte de Saint-Jacques : pèlerins de Compostelle et pèlerinages en France à la fin du Moyen Âge », thèse soutenue en 1996 à l'université de Paris I, t. II, p. 493-498).

67. Franck Brechon, « Réseau routier et organisation de l'espace en Vivarais et sur ses marges au Moyen Âge », *op. cit.* (n. 2), vol. 4, p. 515-517.

68. Franck Brechon, « Le réseau urbain en Cévennes et Vivarais au Moyen Âge », in Noël Coulet et Olivier Guyotjeannin (dir.), *La Ville au Moyen Âge* (actes du 120^e congrès national des Sociétés Savantes, Aix-en-Provence, 1995), Paris, CTHS, 1998, p. 265-277.

69. Arch. dép. Ardèche, J 289.

70. Arch. dép. Lozère, 6 J 1, n° 462.

71. Arch. dép. Ardèche, 3H 1, f°63v°.

72. Ernest-Théodore Hamy (éd.), *Le livre de la description des pays de Gilles le Bouvier, dit Berry, premier roi d'armes de Charles VII, Roi de France, publié pour la première fois avec une introduction et des notes et suivi de l'itinéraire Brugeois, de la Table de Velletri et de plusieurs autres documents géographiques inédits ou mal connus du XV^e siècle*, Paris, Ernest Leroux, 1908.

l'exemple le plus évocateur de la relation qu'entretiennent nombre d'établissements villageois avec le réseau routier. Nous apprenons en 1273 qu'il dépend de l'hôtel-Dieu du Puy, signe de sa vocation pérégrine. Son nom *Beate Marie de Strata* rappelle d'ailleurs qu'il est implanté directement sur la route de Tournon au Puy-en-Velay aux portes du bourg de Saint-Agrève ⁷³.

Le plan de plusieurs maisons hospitalières confirme le lien étroit que certaines entretiennent avec la route. Ainsi, celle de Pradelles qui est attestée depuis 1263 ⁷⁴ est directement implantée sur le chemin de Régordane à quelques dizaines de mètres au sud du rempart du bourg. L'hôpital Saint-Jacques, aujourd'hui intégré à l'établissement d'accueil pour personnes âgées, présente une configuration traversante ⁷⁵. La chapelle Notre-Dame, largement reconstruite au XVII^e siècle sur des bases anciennes, se situe d'un côté de la route tandis que les bâtiments hospitaliers sont implantés de l'autre, une arche qui supporte une galerie reliant ces deux espaces ⁷⁶.

Il apparaît donc que nombre d'établissements villageois, voire possiblement urbains, ne sont pas uniquement justifiés par l'assistance à une population locale, mais trouvent leur justification dans l'accueil du voyageur. La route est alors un facteur d'installation prioritaire, puisque tous les villages possédant un hôpital sont sur un axe important, voire au carrefour de plusieurs. C'est une situation identique à celles constatées en Provence ⁷⁷, en Lyonnais ⁷⁸, en Bourgogne ⁷⁹ et plus encore dans le Genevois, où l'accueil des voyageurs prend largement le pas sur l'accueil des pauvres et des malades ⁸⁰.

Pour autant, les deux établissements dont la capacité d'accueil est connue laisse présager de petites unités. En 1336, l'hôpital Notre-Dame d'Annonay est doté de 12 lits ⁸¹ et celui de Viviers en possède

73. Arch. dép. Ardèche, 52 J 113, f°23.

74. Arch. nat., P 1398.

75. Denise Péricard-Méa, « Le culte de Saint-Jacques... », *op. cit.* (n. 66), t. II, p. 459-468 ; Jean-Luc Piat, « Les espaces d'accueil des hôpitaux des routes de Saint-Jacques : Cayac en Gironde, 1220-1673 », in Sylvie Le Clech (dir.), *Les Établissements hospitaliers en France du Moyen Âge au XIX^e siècle, colloque des 4 et 5 septembre 2008, Tonnerre, ancien Hôtel-Dieu*, *op. cit.* (n° 49), p. 117-140.

76. Bernard Féminier, *Notes historiques sur l'Hospice de Pradelles : 1254-1900*, Le Puy-en-Velay, Association des Cahiers de la Haute-Loire, 1981.

77. Noël Coulet, « Hôpitaux et œuvres d'assistance... », art. cit. (n. 10), p. 220.

78. Jean-Pierre Gutton, *La Société et les pauvres, l'exemple de la généralité de Lyon, 1534-1789*, Paris, Les Belles Lettres, 1971.

79. Aurore-Diane Simon, « Implantations, activités et relations », *op. cit.* (n. 12), p. 200.

80. Catherine Hermann, « Assistance et charité dans le diocèse de Genève... », *op. cit.* (n. 10), vol. 1, p. 89.

81. J.-A. Poncer, *Mémoire historique sur le Haut-Vivaraïs*, *op. cit.* (n. 30), p. 132.

dix-neuf en 1387⁸². Le nombre de personnes accueillies est donc limité, et encore s'agit-il d'établissements urbains qui ne laissent en rien présager des possibilités offertes par d'autres hôpitaux de modestes villages dont le nombre de lits ne devait pas dépasser cinq ou six unités⁸³.

La création de ces établissements est difficile à connaître : seuls deux actes de fondation tardifs nous sont connus, pour l'hôpital Notre-Dame d'Annonay en 1320⁸⁴ et celui dit de Chaste, à Tournon, en 1340⁸⁵. Toutefois, l'existence de quelques établissements villageois ou urbains est attestée dans l'aire Rhodanienne dès la seconde moitié du XII^e siècle, comme à Bourg-Saint-Andéol en 1153-1154⁸⁶, Viviers en 1170⁸⁷ et Rochemaure en 1197⁸⁸. Une dizaine apparaissent au XIII^e siècle sans qu'il soit possible de déterminer si cet essor apparent est le fruit de nouvelles fondations, ou d'un biais documentaire⁸⁹. En effet, l'émergence des institutions hospitalières et l'essor des fonds documentaires à compter de la fin du XII^e siècle sont concomitants.

Si la période de fondation des hôpitaux urbains reste difficile à cerner, leur évolution postérieure est mieux documentée. Alors que les établissements situés dans les principales villes demeurent actifs et pourraient à leur échelle témoigner d'un certain élan hospitalier tardomédiéval, les plus modestes traversent difficilement le XIV^e siècle⁹⁰.

82. Arch. Dép. Ardèche, 2 E 7641, f°69-70.

83. Jean-Pierre Gutton, *La Société et les pauvres, l'exemple de la généralité de Lyon, 1534-1789*, *op. cit.* (n. 78), p. 222 ; Daniel Le Blévec, « Recherches sur l'assistance dans les pays du Bas-Rhône... », *op. cit.* (n. 44), p. 775-778.

84. J.-A. Poncer, *Mémoire historique sur le Haut-Vivarois*, *op. cit.* (n. 30), p. 132.

85. Arch. Dép. Ardèche, 118 H 1, n° 1.

86. Arch. mun. Bourg-Saint-Andéol, GG 71.

87. Bib. nat. de France, collection Baluze, Ms. 19, f° 62 r°-63 v°.

88. Arch. dép. Isère, B 3518.

89. Pour les établissements documentés à partir du XIII^e siècle, on mentionnera : Annonay, 1262, Hippolyte de Charpin-Feugerolles, Claude Guigue, *Cartulaire du prieuré de Saint-Sauveur-en-Rue*, *op. cit.* (n. 28), n° CXXXIII p. 85-89 ; Aubenas, 1217, André Vézian, « Cartulaire des Antonins d'Aubenas », *Revue du Vivarois*, 1976, p. 23, n° 117 ; Boulieu, 1279, arch. dép. Ardèche 1Mi 150 ; Bourg-Argental, 1292, arch. dép. Ardèche 29J 3 ; Cellier-du-Luc, 1273, Ferdinand André, *L'abbaye de Mercoire, ordre de Cîteaux*, Mende, 1868, p. 10 ; Le Pouzin, 1285 arch. dép. Isère B 3542, f°31 ; Les Vans, 1288, arch. dép. Gard 1 J 591, f°9v° ; Montpezat, 1255, arch. dép. Ardèche 3 H 1, f°63v ; Pradelles, 1265, arch. nat. P 1398, Saint-Agrève, 1273, arch. dép. Ardèche 52 J 113, p. 80 ; Saint-Étienne-de-Dion, 1226, arch. dép. Hérault C 8666.

90. Daniel Le Blévec, « Recherches sur l'assistance dans les pays du Bas-Rhône... », *op. cit.* (n. 44), p. 781 ; Aurore-Diane Simon, « Implantations, activités et relations », *op. cit.* (n. 12), p. 460 ; Francesco Bianchi, Marek Słoń, « Le riforme ospedaliere del Quattrocento in Italia e nell'Europa centrale », *Ricerche di storia sociale e religiosa*, n° 35, 2006, p. 7-45.

Le mouvement de municipalisation des hôpitaux, ou au moins de contrôle de ces derniers par les consulats, qui se développe à la fin du Moyen Âge en de nombreuses régions, ne semble pas toucher la région⁹¹. Les autorités municipales vivaroises ne se sont manifestement pas intéressées de près à la gestion des maisons d'accueil de leur ressort, qu'il s'agisse des villes comme Aubenas, Annonay, Tournon ou Joyeuse, ou des villages. Il est vrai que les sources communales manquent le plus souvent, mais par exemple, les comptes consulaires de Tournon, couvrant une large partie du XV^e siècle, ne témoignent nullement d'un tel engagement. Tout au plus peut-on constater qu'en 1415 les consuls de Joyeuse nomment un procureur des affaires pieuses qui somme le prêtre en charge de l'hôpital d'y faire des réparations nécessaires⁹². L'absence de municipalités puissantes explique sans doute cette carence dans la région, constat similaire à celui dressé dans les petites villes du Lyonnais et du Forez voisins au XV^e siècle⁹³.

L'état de plusieurs établissements correspond à ce qui a été décrit pour d'autres régions⁹⁴ : l'hôpital d'Alba disparaît de la documentation après le XIV^e siècle tandis que ceux de Vogüé et Saint-Sernin ne sont plus que toponymes en 1464⁹⁵.

Ce repli de l'accueil charitable à compter du milieu du XIV^e siècle se constate aussi dans les quelques établissements d'obédience clunienne. Les procès-verbaux des visites du Chapitre Général⁹⁶ sont édifiants. En 1344, l'hospitalité n'est plus assurée à Saint-Pierre-des-Fonts, au nord de Rochemaure⁹⁷, alors que le prieuré d'Apș remplit encore cette fonction en 1386⁹⁸ mais plus en 1408⁹⁹. À Saint-Georges-les-Bains, hospitalité et aumône ne sont plus assurées en 1385, avec des bâtiments partiellement ruinés, sans portes ni fenêtres

91. *Histoire des hôpitaux*, *op. cit.* (n. 15), p. 91-95.

92. Arch. Dép. Ardèche, 1 J 152.

93. Jean-Pierre Gutton, *La Société et les pauvres*, *op. cit.* (n. 78), p. 222.

94. Jean Rigault, « Les établissements hospitaliers en Bourgogne après les guerres de religion. L'enquête de 1599 dans le bailliage d'Arnay-le-Duc », in *Assistance et assistés (actes du 97^e congrès du CTHS, Nantes, 1972)*, Paris, Bibliothèque nationale, 1979, p. 181-196.

95. Arch. dép. Ardèche, C 567 et C 582.

96. Yves Esquieu, « L'ordre de Cluny en Bas-Vivarais à la fin du Moyen Âge », *Revue du Vivarais*, 1971, p. 68-79 ; Yves Esquieu, « Le Grand Schisme et la crise de l'ordre de Cluny en Bas-Vivarais », *Vivarais et Languedoc, actes du 4^e congrès de la Fédération Historique du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon*, Privas, 1971, Montpellier, Université Paul Valéry, 1972, p. 131-139.

97. Dom Georges Charvin, *Statuts, chapitres généraux et visites de l'ordre de Cluny*, Paris, De Boccard, 1965, t. I, p. 388.

98. *Ibidem*, t. IV, p. 228.

99. *Ibidem*, t. IV, p. 559.

et presque sans service divin¹⁰⁰, comme à Rompon en 1402, où l'infirmerie risque de s'effondrer¹⁰¹.

En 1502, l'hôpital Saint-Georges d'Aubenas, situé hors les murs, est ruiné¹⁰², et en 1541, le recteur de l'hôpital de Villeneuve-de-Berg dresse un tableau édifiant de son établissement. Il précise que « les pauvres de Dieu n'y peuvent bonnement loger et être soulagés », recensant « 4 lits, 7 bonnes couvertures et 3 neuves, des écuelles et des linceuls... »¹⁰³.

Abbeyes et prieurés : des institutions d'accueil des voyageurs ?

Les fonctions charitables et hospitalières des établissements monastiques et des ordres hospitaliers ont fait l'objet d'une attention soutenue depuis des décennies et d'une littérature abondante, qui revient largement sur leurs aspects spirituels, réguliers, organisationnels ou architecturaux¹⁰⁴. Néanmoins, il est intéressant de poser cette question à l'échelle de la région et en s'intéressant au réseau routier. L'existence de plusieurs abbeyes, commanderies hospitalières qui parsèment la région pose la question de la pratique réelle de l'accueil des voyageurs par ces établissements. Il n'y a pas lieu d'ouvrir ici une discussion générale sur l'accueil hospitalier dans les établissements monastiques et prieuraux, mais uniquement de considérer l'offre proposée aux voyageurs en lien avec le réseau routier et la géographie des transports.

100. *Ibidem*, t. IV, p. 180.

101. *Ibidem*, t. IV, p. 225.

102. Michel Faure, *Patrimoine hospitalier de l'Ardèche*, Lyon, Société française d'histoire des hôpitaux, 1966, p. 15.

103. *Ibidem*, p. 33.

104. Christian de Mérindol, « Le soin des malades dans un monastère de fondation franque : Corbie en Picardie (VII^e-XIV^e siècles) », in Jean Dufour et Henri Platelle (dir.), *Fondations et œuvres charitables au Moyen Âge. Actes du 121^e congrès du CTHS, Nice, 1996*, Paris, CTHS, 1999, p. 185-203 ; Philippe Racinet, « Les infirmeries monastiques : perspectives de recherche », in Pascal Montaubin (dir.), *Hôpitaux et maladreries au Moyen Âge, Histoire médiévale et archéologie, op. cit.* (n. 8), p. 212-234 ; Joan Fuguet Sans, « Maisons templières des chemins ibériques de Saint-Jacques », *Les ordres religieux militaires dans le Midi, Cahier de Fanjeaux*, n° 41, 2006, p. 265-292 ; Mathilde Gardeux, « Espace d'assistance, espace de pouvoir : les dispositifs d'accueil et d'hébergements dans quelques monastères bénédictins en Normandie aux XII^e et XIII^e siècles », in Sébastien Bully, Christian Sapin (dir.), *Au seuil du cloître : la présence des laïcs (hôtelleries, bâtiments d'accueil, activités artisanales et de services) entre le V^e et le XII^e siècle, actes des 3^e journées d'études monastiques, Vézelay, 27-28 juin 2013*, Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre, hors-série n° 8, 2015 ; Michèle Gaillard, « L'accueil des laïcs dans les monastères (V^e-IX^e siècle), d'après les règles monastiques », *ibidem*.

Divers documents attestent que plusieurs abbayes pratiquent, au moins ponctuellement, l'accueil du voyageur. Cependant, il est difficile, voire impossible, de savoir si cette pratique est courante, ou si, au contraire, elle fluctue en fonction de la personnalité de tel ou tel abbé, prieur, précepteur ou commandeur.

À la fin du XI^e siècle et au début du XII^e siècle, le moine Géraud s'occupe depuis plus de trente ans de la *cura pauperum et peregrinorum* à l'abbaye bénédictine Saint-Chaffre du Monastier. Même s'il est explicitement fait référence aux voyageurs, il est aussi précisé qu'avant lui, ce service était nul, confiné dans des locaux exigus, et que manquait de quoi secourir les personnes¹⁰⁵. À l'abbaye de moniales bénédictines de Soyons, on appréhende uniquement l'existence d'un hôpital mitoyen de ses murs au milieu en 1347 : la *domus de Paumient*¹⁰⁶.

À l'abbaye cistercienne de Mazan les noms de différents *hospitalerii*, *elemosinariii* et *infirmarii* émaillent les sources des XIV^e et XV^e siècle¹⁰⁷, qui renvoient sans doute à l'accueil des passants et des pauvres pour les premiers, à la distribution de l'aumône aux pauvres pour les deuxièmes et à l'accueil des malades pour les troisièmes¹⁰⁸. À l'abbaye des Chambons, on sait seulement que le seigneur voisin Richard de Borne décède en 1177 *in hospitale*¹⁰⁹, établissement auquel Pierre de Borne lègue en 1342 la somme de 20 sous pour chaque malade qui s'y trouvera¹¹⁰. Tout cela ne signifie pas pour autant que ces abbayes accueilleraient régulièrement des voyageurs, d'autant qu'elles ne sont pas directement implantées le long des principaux axes routiers.

Étant donné la fonction fondamentale qu'a tenue l'hospitalité offerte aux pèlerins en Terre Sainte dans la création de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, la question de l'accueil du voyageur dans ses commanderies européennes se pose¹¹¹. Dans l'espace cévenol, cela

105. Ulysse Chevalier, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Chaffre du Monastier, ordre de Saint-Benoît, suivi de la chronique de Saint-Pierre du Puy et d'un appendice de chartes*, Paris, Alphonse Picard, 1884, p. 25-27, n°XXVI-XXVIII.

106. Arch. dép. Drôme, 23 H 15, liasse 18, n° 9.

107. Cécile Coste, « Enquête sur les sources de l'abbaye de Mazan au Moyen Âge », DEA soutenu en 1997 à l'université Lumière Lyon 2, p. 188.

108. Yves Esquieu, Jean-Pierre Pelletier, « Abbaye de Silvacane, La Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône) », in *L'Église et son environnement, archéologie médiévale en Provence*, Aix-en-Provence, Musée Granet, 1989, p. 34-35 ; Jean Becquet, « L'assistance monastique à Limoges », in *Les Moines et la ville (colloque de l'université catholique de Lille, 1996)*, *Histoire médiévale et archéologie*, n° 7, 1996, p. 171-176.

109. Arch. dép. Ardèche, 1 E 250.

110. Arch. dép. Lozère, 6 J 1, f°55v°.

111. Daniel Le Blévec, « Aux origines des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem : Gérard dit "Tenque" et l'établissement de l'Ordre dans le Midi », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, n° 132, 1977, p. 137-151.

concerne celles de Trignan et Devesset, puis de Jalès, après la suppression de l'ordre du Temple et sa dévolution aux Hospitaliers. Même s'il est indéniable que ces établissements sont avant tout des centres domaniaux destinés à l'exploitation agricole et pastorale d'un territoire, il est nécessaire de s'interroger sur l'accueil qu'ils pouvaient offrir au voyageur en raison même de la fonction première de l'ordre ¹¹². On sait par exemple qu'en 1246, la commanderie de Trignan reçoit un legs en contrepartie des efforts d'assistance qu'elle déploie ¹¹³, mais une telle mention est unique ou presque. En 1373, le prieur de Jalès dépense annuellement 130 setiers de blé pour la nourriture des hôtes et des pauvres ¹¹⁴. L'enquête de 1338 qui porte sur trente-trois commanderies voisines de Provence, Dauphiné et Savoie ¹¹⁵, laisse penser que l'accueil était alors une réalité modeste, avec un à douze hôtes par établissement ¹¹⁶. Par la suite, l'assistance, l'aumône et surtout l'hospitalité s'y effondrent totalement en l'espace d'un siècle ¹¹⁷.

Pour leur part, les Antonins ont implanté une préceptorie à Annay et une autre à Aubenas, attestées respectivement depuis 1262 ¹¹⁸ et 1217 ¹¹⁹, desquelles dépendent l'hôpital de Tournon, attesté comme toponyme dès 1448 ¹²⁰, et une maison située à Pradelles, mentionnée en 1478 dans le *Liber religionis Sancti Anthonii Viennensis sacre reformationis* ¹²¹. Enfin, l'ordre du Saint-Esprit, de Montpellier, possède un hôpital à Barjac depuis le milieu du XII^e siècle ¹²² et un autre à Largentièrre, attesté depuis 1361 ¹²³.

112. Damien Carraz, « La territorialisation de la seigneurie monastique : les commanderies provençales du Temple (XII^e-XIII^e siècle) », *Mélanges de l'École française de Rome – Moyen Âge*, n° 123-2, 2011, p. 443-460.

113. Arch. dép. Bouches-du-Rhône, 56 H 4579.

114. Daniel Le Blévec, « Recherches sur l'assistance dans les pays du Bas-Rhône... », *op. cit.* (n. 44), p. 112-115.

115. Benoit Beaucage, *Visites générales des commanderies de l'ordre des Hospitaliers dépendants du Grand Prieuré de Saint-Gilles en 1338*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 1982.

116. Claude-France Rochard-Hollard, « Les hospitaliers du sud-est de la France en 1338 : la vocation de l'ordre à la mesure des comptes », *Provence historique*, n° 179, 1995, p. 80-81.

117. Benoit Beaucage, « L'effondrement de la gestion du patrimoine de l'hôpital en France du sud-est (1373-1429) », *Provence historique*, n° 179, 1995, p. 123-127.

118. Arch. dép. Ardèche, 1 Mⁱ 150.

119. André Vézian, « Cartulaire des Antonins d'Aubenas », art. cit. (n. 89), p. 23, n° 117.

120. Jacques Mourier, « Tournon, étude des structures urbaines (1420-1520) », thèse soutenue en 1984 à l'École des Chartes, p. 111.

121. Adalbert Mischlewski, *Un ordre hospitalier au Moyen Âge*, *op. cit.* (n. 17), p. 164.

122. Daniel Le Blévec, « Recherches sur l'assistance dans les pays du Bas-Rhône... », *op. cit.* (n. 44), p. 124.

123. Arch. dép. Ardèche, 14 H 5 ; Françoise Durand-Dol, « L'hôpital du Saint-Esprit de Largentièrre », *Revue du Vivarais*, t. CXVI/3, 2012, p. 461-487.

Cependant, toutes ces maisons sont implantées en milieu urbain, situation qui ne renvoie pas spécifiquement à l'accueil du voyageur.

Le rôle de l'hôtel-Dieu du Puy-en-Velay

Le seul établissement qui développe un semis cohérent d'hôpitaux à l'échelle du réseau routier régional est l'hôpital Sainte-Marie du Puy, dit hôtel-Dieu du Puy à compter du XVI^e siècle. Dans l'espace cévenol en effet, quatre hôpitaux relèvent de la maison ponote : Le Pal, Ligeret, Montpastour et Notre-Dame-de-Lestra¹²⁴. Ce sont de petits hôpitaux de rase campagne qui ont la particularité de jalonner, dans les secteurs les plus inhospitaliers du Vivarais et du Velay, les axes conduisant au sanctuaire marial du Puy. D'autres, en Dauphiné et au sud vers l'Uzège prolongent l'implantation de l'hôtel-Dieu hors de la région¹²⁵.

Il est difficile de cerner les origines du pèlerinage à Notre-Dame du Puy¹²⁶, mais il est certain que l'évêque du Puy Gotiscalc, siégeant entre 927 et 962, joua un rôle actif dans le développement du pèlerinage. Dès les années 950, le prélat s'attacha à développer le culte marial dans sa cité, au point qu'à la fin du X^e siècle, plusieurs puissants et prélats, dont Mayeul, abbé de Cluny, avaient déjà fait le voyage du Puy ou destiné leurs libéralités posthumes à cette église, comme Raymond I^{er} comte de Rouergue¹²⁷. L'essor principal du pèlerinage est à placer dans le courant des XI^e et XII^e siècles, alors que son rayonnement spirituel attirait nombre de puissants dont les sources ont gardé la mémoire du voyage¹²⁸.

L'évolution du nom même de la cité du Puy témoigne de l'essor du pèlerinage. Alors que cette dernière est jusqu'au XI^e siècle toujours désignée sous son nom altimédiéval d'*Anicium*, apparaissent alors des formes variées, qui ne se fixeront que peu à peu, mais qui témoignent toutes de la ferveur mariale. Ainsi, en 1031, il est question de la

124. Pour les références concernant ces établissements, cf. *supra*.

125. Pour une vision globale des principales dépendances dans le Sud-Est de la France : *Dix siècles d'activité hospitalière au Puy-en-Velay* (Catalogue de l'exposition au musée Crozatier, Le Puy-en-Velay, été 1997), Le Puy, Cahiers de la Haute-Loire et Musée Crozatier, 1997, p. 24.

126. Pierre Cubizolles, « Les débuts du pèlerinage à Notre-Dame du Puy », *Cahiers de la Haute-Loire*, 1995, p. 33-74.

127. *Ibid.*, p. 48-54 ; Christian Lauranson-Rozas, « Gotiscalc, évêque du Puy (928-962) », in *Retour aux sources. Textes, études et documents d'histoire médiévale offerts à Michel Parisse*, Paris, Picard, 2004, p. 653-667.

128. Pierre Cubizolles, *Le Diocèse du Puy-en-Velay des origines à nos jours*, Le Puy, Créer, 2005, p. 85-105.

*montem Genitricis Dei Marie*¹²⁹. En 1077, la ville est désignée comme le *Podium Sanctae Mariae*¹³⁰ et le *Liber miraculorum sanctae Fidis* confirme le caractère populaire de ce nouveau nom indiquant *illustrem et populosam illam urbem, quam pene deleto antiquiore nomine, quod Anicium si fallor fuisse videtur, Podium Sancte Marie vulgares appellant*¹³¹.

Comme pour la dévotion mariale elle-même, la tradition locale, rapportée depuis le XVI^e siècle, fait de l'hôtel-Dieu une fondation du haut Moyen Âge, qui serait due à la générosité d'un aubergiste ponot, Grasmanent, et de son épouse. Aucun élément n'accrédite cette tradition, alors que le nom du donateur, tout à fait roman, n'évoque nullement le haut Moyen Âge. Guillaume Grasmanent, alors décédé, est pour sa part attesté en 1238 avec mention de ses biens dévolus à l'hôpital¹³². Une chronologie qui correspond tout à fait au contexte d'essor du pèlerinage, la première bulle pontificale confirmant les biens et droits de l'hôpital Sainte-Marie datant de 1145. Ce dernier document évoque un établissement sans doute relativement récent, si l'on en juge par son rayonnement domanial encore limité : les biens énumérés sont encore peu nombreux et avant tout rassemblés aux abords immédiats du Puy¹³³. Sans pouvoir préciser plus clairement sa date de fondation, on retiendra que l'hôtel-Dieu est probablement une création du XI^e siècle ou de la première moitié du XII^e siècle, période de pleine expansion du pèlerinage.

L'histoire de l'hôtel-Dieu du Puy ne peut être dissociée de celle du pèlerinage marial. Institutionnellement, il est géré comme ce dernier par le chapitre cathédral. L'hôpital Sainte-Marie prend une part active dans le développement du pèlerinage et dans son organisation. Ce rôle passe par l'accueil du pèlerin à destination. Implanté sous les murs mêmes du sanctuaire marial, imbriqué aux bâtiments canoniaux, le cœur de l'établissement médiéval daterait du XII^e siècle¹³⁴. Outre l'accueil du pèlerin arrivé à destination, dès le XII^e siècle au moins, l'hôtel-Dieu se positionne avec plusieurs petits établissements routiers sur les axes qui convergent vers la cité mariale, privilégiant les tronçons de routes les plus dangereux. Il prend aussi en charge l'organisation matérielle de la dévotion, et surtout de la vente des enseignes mariales qui lui procure de solides revenus jusqu'à la fin du

129. Arch. dép. Hérault, 5 H 8, n°CVII.

130. *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, Martin Bouquet éd., Paris, H. Welter, 1869-1904, t. XIV, p. 603.

131. Auguste Bouillet, *Liber miraculorum sancte Fidis, publié d'après le manuscrit de la bibliothèque de Schlestadt*, Paris, Alphonse Picard, 1897, p. 30.

132. *Dix siècles d'activité hospitalière au Puy-en-Velay*, *op. cit.* (n. 125), p. 14-17.

133. Arch. dép. Haute-Loire, 1 A 1.

134. *Dix siècles d'activité hospitalière au Puy-en-Velay*, *op. cit.* (n. 125), p. 41-43.

Moyen Âge¹³⁵. À ce titre, il n'est pas exagéré de qualifier l'hôpital Sainte-Marie de véritable opérateur du pèlerinage marial, pour lequel l'accueil du voyageur le long de la route est capital. À une échelle moindre, régionale toutefois, le rôle de l'hôtel-Dieu peut s'apparenter à celui tenu par l'hôpital du Sainte-Christine du Somport dans le développement d'une congrégation hospitalière en lien avec la route¹³⁶.

Ce panorama des structures charitables d'accueil du voyageur met en évidence un semis d'hôpitaux que sa densité et sa répartition par rapport au réseau routier rendent fonctionnel. Il offre en effet de multiples étapes à des distances de 20 à 25 km maximum, acceptables pour un voyageur. Développé au moins à compter du XII^e siècle, il atteint sa plénitude au XIII^e siècle pour ensuite décliner rapidement à partir des dernières décennies du XIII^e siècle et surtout du XIV^e siècle. Il semble alors se concentrer en milieu urbain et renvoie plus à des problématiques sociales et sanitaires qu'au besoin d'accueil des voyageurs.

L'ACCUEIL COMMERCIAL : AUBERGES ET AUBERGISTES

L'accueil commercial des voyageurs a d'abord été abordé sous un angle juridique¹³⁷ puis les travaux ont essentiellement porté sur ses formes urbaines. En effet, les études d'histoire urbaine ont fait la part

135. Sur les enseignes de pèlerinage du Puy : Roger Gounot, « Les enseignes de pèlerinage du Puy », *Le pèlerinage, Cahier de Fanjeaux*, n° 15, 1980, p. 93-95 ; Denis Bruna, « La diffusion des enseignes de pèlerinage », in *Pèlerinages et croisades (actes du 118^e congrès du CTHS, Pau, 1993)*, Paris, CTHS, 1995, p. 200-214. Sur la vente de ces dernières par l'hôtel-Dieu : Jean Berger, « Les enseignes de pèlerinage du Puy », in Daniel Moulinet, Bruno Maes et Catherine Vincent (dir.), *Jubilé et culte marial (Moyen Âge – époque contemporaine)*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2005, p. 87-114 ; Fabrice Denise, « Le marché des Grazes », in Xavier Barral I Altet (dir.), *La Cathédrale du Puy-en-Velay*, Milan, Skira, 2000, p. 135.

136. Jean-Claude Lassègues, « Le réseau canonial de Sainte-Christine du Somport : mécanismes de son développement sur le versant nord », in Daniel Le Blévec (dir.), *Monastères et couvents de montagne : circulation, réseaux, influences au Moyen Âge*, Paris, Éditions du CTHS, 2019, p. 78-92.

137. Francis Garrison, « Les hôtes et l'hébergement des étrangers au Moyen Âge, quelques solutions de droit comparé », in Paul Ourliac (dir.), *Études d'histoire du droit privé offertes à Pierre Petot*, Paris, Monchrestien, 1959, p. 199-222 ; Miguel Gual Camarena, « El hospedaje hispano medieval. Aportaciones para estudio », *Anuario de historia del derecho español*, n° 32, 1962, p. 527-542.

belle à l'étude du commerce et de l'artisanat, dont l'hôtellerie est un maillon essentiel. Les établissements d'accueil ont ainsi été mis en avant dans les chapitres présentant l'armature économique de la ville, ou dans les publications monographiques qui les ont prolongés¹³⁸. En revanche, l'hôtellerie en milieu rural, au village ou en rase campagne, demeure le plus souvent la grande absente de ces études, l'équipement hôtelier d'une région étant rarement abordé dans sa globalité¹³⁹ ou même à l'échelle d'un axe routier¹⁴⁰. Dans tous les cas, les synthèses demeurent fort rares sur le sujet¹⁴¹, contrairement à la période antique¹⁴².

Quelles que soient les formes d'hospitalité charitable considérées, l'accueil du voyageur assimilé au pauvre est tout autant spirituel que matériel, essentiellement centré sur la figure du pèlerin. L'hospitalité

138. Edouard Baratier, Félix Reynaud, *Histoire du commerce de Marseille*, t. 2, Paris, Plon, 1951, p. 851-853 ; Philippe Wolff, « L'hôtellerie, auxiliaire de la route, notes sur les hôtelleries toulousaines au Moyen-Âge », *Bulletin Philologique et Historique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, 1960, p. 189-205 ; Jean Combes, « Hôteliers et hôtellerie à Montpellier à la fin du Moyen-Âge », in *Hommage à André Dupont. Études médiévales languedociennes*, Montpellier, Fédération historique du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon, 1974, p. 55-81 ; Bernard Chevalier, *Tours, ville royale (1356-1520)*, Paris – Louvain, Chambray, 1975 ; Anne-Marie Hayez, Michel Hayez, « L'hôtellerie avignonnaise au XIV^e siècle : à propos de la succession de Siffrède Trelhon, (1387) », *Provence Historique*, t. 25, 1975, p. 275-284 ; Henri Dubois, *Les Foires de Chalon et le commerce dans la vallée de la Saône à la fin du Moyen Âge (vers 1280-vers 1430)*, Paris, Imprimerie nationale, 1976, p. 211 ; Noël Coulet, « Un gîte d'étape, les auberges d'Aix-en-Provence au XV^e siècle », in *Voyage, quête, pèlerinage dans la littérature et la civilisation médiévales, Sénefiance, Cahiers du Cuerma n° 2*, Aix-en-Provence, 1976, p. 105-124. Louis Stoff, *La Ville d'Arles à la fin du Moyen Âge*, Aix, Presses universitaires de Provence, 1986, vol. 1, p. 275-277 ; Noël Coulet, *Aix-en-Provence, Espace et relations d'une capitale (Milieu XIV^e siècle-milieu XV^e siècle)*, Aix, Presses universitaires de Provence, 1988, vol. 1, p. 319-353.

139. On pensera néanmoins à l'exemple toscan (Charles-Marie de La Roncière, *Florence, centre économique régional au XIV^e siècle*, Aix-en-Provence, Sodeb, 1975, p. 911-921), à celui de la région de Zurich (séminaire doctoral de H.U. Pfister, université de Zurich, 1979, cité par Hans-Conrad Peyer, *Viaggiare nel Medioevo...*, *op. cit.* (n. 15), p. 288-289), tandis qu'une estimation du nombre d'auberges à l'échelle de plusieurs comtés anglais est esquissée à partir des court rolls (John Hare, « Inns, innkeepers and the society of later medieval England, 1350-1600 », *Journal of Medieval History*, n° 39, 2013, p. 482-487).

140. Maria Clotilde Daviso di Charvensod, *I Pedaggi delle Alpi occidentali nel Medioevo*, *op. cit.* (n. 46), p. 51-53.

141. Amintore Fanfani, « Note sull'industria alberghiera italiana nel medioevo », *Archivio Storico Italiano*, série VII, vol. XXII, 1934, p. 259-272 ; Peter Clark, *The english alehouse : a social history, 1200-1830*, New York, 1983, XIV-353 p. ; Hans-Conrad Peyer, *Viaggiare nel Medioevo...*, *op. cit.* (n. 15)

142. Marie-Adeline Le Guennec, *Aubergistes et clients. L'accueil mercantile dans l'Occident romain (III^e siècle av. J.-C.-IV^e siècle apr. J.-C.)*, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome 381, Rome, École française de Rome, 2019.

commerciale, qui répond pour partie au même besoin de se reposer et de reconstituer ses forces en sécurité, offre un cadre fonctionnel et spirituel bien différent.

Définie comme une relation économique et de service de type artisanal, l'hôtellerie est très présente dans la documentation des deux derniers siècles du Moyen Âge, principalement notariée et fiscale¹⁴³. En particulier, la documentation fiscale est précieuse, indiquant l'existence de nombreux aubergistes. Cependant, même les compoix ou l'estimation de 1464 présentent des lacunes manifestes, en ne mentionnant pas systématiquement et en détail toutes les professions des déclarants. Ne figure que leur activité principale, alors même que la tenue d'une auberge pouvait être une activité secondaire, cumulée avec une autre¹⁴⁴. Ainsi, les estimations fiscales de 1464 ne mentionnent que deux auberges à Annonay¹⁴⁵ alors que c'est la plus grande ville du Vivarais. Le compoix de Tournon de 1448¹⁴⁶ recense un seul aubergiste, qui figure aussi dans les estimations de 1464¹⁴⁷, alors que la documentation notariale ou le chartrier de la collégiale Saint-Julien mentionne au moins deux, si ce n'est trois, auberges au même moment. Il est donc nécessaire de nous en remettre, comme pour les hôpitaux, aux fortunes de la documentation et des mentions éparées qu'elle livre, sans jamais être assuré du nombre d'établissements ouverts au même moment dans un lieu donné. Une situation qui impose de garder à l'esprit le caractère impressionniste des données recueillies.

De même il est difficile de comprendre le fonctionnement commercial et la pratique professionnelle des aubergistes. En effet, domaine de la dépense modeste et payée comptant, de l'accord rapide avec le voyageur de passage, demeurant oral, il est rare que les sources qui concernent l'auberge aillent au-delà de la mention sèche de l'existence de l'établissement. Seules les sources littéraires¹⁴⁸, ou quelque

143. L'enquête fiscale réalisée à l'échelle des États du Vivarais en 1464 constitue une source documentaire unique dont les registres d'estime « détaillés » couvrent cent soixante-seize paroisses, tandis que les registres « abrégés » synthétisent les données pour l'ensemble du Vivarais. Arch. dép. Ardèche, C 557 (07 ; registre sommaire), C 558 et 559 (registres d'abrégés) et C 560 à C 628 (registres détaillés).

144. Clémentine Stunault, « De la pâtisserie à l'auberge : la pluriactivité d'un artisan toulousain du XV^e siècle », *Annales du Midi*, t. 131, 2019, p. 193-218.

145. Arch. dép. Ardèche, C 618 et C 619.

146. Arch. mun. Tournon, CC 1.

147. Arch. dép. Ardèche, C 613.

148. Claude Roussel, « La reine aubergiste : misère et hospitalité dans les chansons de geste du XIV^e siècle », in *Représentations médiévales de l'hospitalité, actes du colloque de Clermont-Ferrand (20-22 janvier 2000)*, Littérales, n° 27, 2001, p. 75-89 ; Jean-Louis Picherit, « L'hôtellerie, les hôteliers et hôtelières », *Le Moyen Âge*, t. CVII, 2002, p. 301-332 ; Colette Gros, « L'auberge : un motif épique pour Andrea da Barberino », *Cahiers d'études romanes*, vol. 17, 2007, p. 91-104 ; Francesca Puccidoni, « *Osti e osterie nei proverbi italiani fra Medioevo ed età moderna* », *Italica belgradensia*, 2017, p. 33-45.

acte exceptionnel et isolé ¹⁴⁹, permettent d'aborder le fonctionnement des établissements hôteliers, mais ils manquent malheureusement totalement dans la région.

L'armature hôtelière vivaroise

Si les travaux sur l'hôtellerie médiévale se sont surtout intéressés aux établissements en milieu urbain, souvent même à ceux de grandes villes, l'auberge rurale est une réalité bien présente à compter du XIV^e siècle, à l'image des hôpitaux isolés des siècles précédents, mais elle est plus difficile à appréhender. Que l'auberge serve de point de repère topographique, ou que l'aubergiste soit mentionné dans tel ou tel acte, la documentation livre l'existence de plus d'une soixantaine d'établissements aux XIV^e et XV^e siècles ¹⁵⁰. Une liste qui donne à percevoir la diversité des implantations hôtelières médiévales, dont découle probablement la diversité des établissements eux-mêmes (fig. 1).

Tous ces établissements hôteliers, comme les hôpitaux évoqués précédemment, constituent autant de « lieux de route » ¹⁵¹ dont la connaissance fine peut contribuer à restituer le tracé et les fluctuations chronologiques des réseaux routiers ¹⁵². Il peut s'agir d'auberges situées en rase campagne, implantées hors de tout contexte d'habitat groupé. Ainsi on découvre en 1464 des auberges sur les étendues désertes du col de Peyre, à Saint-Jean-de-Pourcharesse, au bord de la route de Joyeuse au Puy ¹⁵³. Une autre est implantée toujours à la même date au pont de Veyradeyre, au fond d'une vallée froide et encaissée à l'ouest du village du Béage ¹⁵⁴. L'auberge de la *beguda alba* est pour sa part installée en 1501 au bord de l'Ardèche, à Labégude, sur la route d'Aubenas au Puy ¹⁵⁵. L'exemple le plus abouti d'auberge

149. Noël Coulet, « L'équipement de la cuisine à Aix-en-Provence au XV^e siècle », *Annales du Midi*, t 103, 1991, p. 5-17 ; Clémentine Stunault, « De la pâtisserie à l'auberge : la pluriactivité d'un artisan toulousain du XV^e siècle », art. cit. (n. 144).

150. Il est hors de propos de citer ici les références de toutes les auberges identifiées. Pour cela nous renvoyons à Franck Brechon, « Réseau routier et organisation de l'espace en Vivarais », *op. cit.* (n. 2), vol. 1, p. 518.

151. Céline Pérol, « Chemins de pèlerinage et aires de routes », art. cit. (n. 19), p. 341-342.

152. Charles-Marie de La Roncière, *Florence, centre économique régional au XIV^e siècle*, *op. cit.* (n. 139), p. 912-919.

153. Arch. dép. Ardèche, C 605.

154. Arch. dép. Ardèche, C 616.

155. Arch. dép. Ardèche, 3 H 3, f°12.

isolée est celle de Peyrebeille¹⁵⁶. Fondée par l'abbaye de Mazan en 1532 sur les confins glacés et battus par les vents du Vivarais et du Velay, elle reprend véritablement la fonction des hôpitaux de rase campagne disparus à la charnière des XIII^e et XIV^e¹⁵⁷.

La toponymie indique aussi la présence de plusieurs établissements isolés qui échappent manifestement à la documentation. Les toponymes dérivés d'*habitare*¹⁵⁸ et les nombreux dérivés d'*ostal* ou d'*ostalièra*, l'auberge, ainsi que ceux issus de *taverna*¹⁵⁹, la taverne, ou de *beguda*, le débit de boissons, marquent la présence probable d'une auberge¹⁶⁰. Une quinzaine a été recensée dans l'espace du Vivarais¹⁶¹. Dans tous les cas, ces toponymes désignent des espaces hors de tout contexte urbain ou villageois. Ils s'appliquent même à un point très précis, voire spécifiquement à un bâtiment bien identifié dont on peut penser qu'il est l'héritier de l'ancienne auberge.

Outre ces auberges totalement isolées, nombreuses sont celles établies dans des villages modestes, sans activité commerciale particulière, d'un niveau de développement mineur, mais qui ont pour eux d'être à proximité d'une route passante, à l'image de ce qui se rencontre dans le sud-est de l'Angleterre à la même époque par exemple¹⁶². Ainsi, en 1464, des auberges existent à Vernon¹⁶³, Paris¹⁶⁴, Laurac¹⁶⁵, Saint-Julien-Vocance¹⁶⁶, d'autres étant attestées dès 1281 à Alba¹⁶⁷, ou encore en 1434 à Saint-Laurent-les-Bains¹⁶⁸.

156. Cette dernière connaîtra un destin tragique. Popularisée par la presse puis le cinéma sous le nom d'Auberge rouge, ou d'Auberge sanglante, elle a constitué le cadre de plusieurs assassinats de voyageurs commis par les aubergistes au milieu du XIX^e siècle. Thierry Boudignon, *L'Auberge rouge : le dossier*, Paris, CNRS, 2007.

157. Maurice André, « La fondation de l'auberge de Peyrebeille », *Revue du Vivarais*, 1976, p. 102-103.

158. « L'Habitarelle » notamment : André Soutou, « L'Habit et l'Habitarelle », *Revue internationale d'onomastique*, 1956, p. 3-10.

159. Stéphane Gendron, *La Toponymie des voies romaines et médiévales. Les mots des routes anciennes*, Paris, Errance, 2006, p. 108-109.

160. Noël Coulet, « Les hôtelleries en France et en Italie au Bas Moyen Âge », in *L'Homme et la route en Europe occidentale au Moyen Âge et aux Temps Modernes*, *Cahier de Flaran*, n° 2, 1982, p. 181-205.

161. Sur la répartition de ces toponymes, Franck Brechon, « Réseau routier et organisation de l'espace en Vivarais et sur ses marges au Moyen Âge », *op. cit.* (n. 2), vol. 1, p. 519.

162. John Hare, « Inns, innkeepers and the society of later medieval England, 1350-1600 », art. cit. (n. 139), p. 486.

163. Arch. dép. Ardèche, C 576.

164. Arch. dép. Ardèche, C 605.

165. Arch. dép. Ardèche, C 571.

166. Arch. dép. Ardèche, C 622.

167. Pierre Arnaud, *Armorial du château d'Alba*, Privas, Lucien Volle, 1974.

168. Arch. dép. Hérault, A 10, f°267v°.

Les plus fortes concentrations d'auberges se situent toutefois en ville et dans les principaux bourgs, mais il demeure difficile de les appréhender avec précision. Trois auberges sont déclarées dans les estimations fiscales de 1464 à Annonay¹⁶⁹. Dans les années 1370, la documentation notariale livre, sans aucune garantie d'exhaustivité, le nom d'au moins quatre aubergistes à Aubenas¹⁷⁰. Les registres du bayle épiscopal de Largentière, partiellement conservés pour la fin du XIV^e siècle, renferment plusieurs injonctions adressées aux aubergistes de la ville afin qu'ils prévoient des réserves de nourriture suffisantes pour les périodes de foire. En 1369, ils sont au nombre de trois¹⁷¹. L'équipement hôtelier de la cité de Viviers est le mieux connu. Quatre à cinq aubergistes semblent exercer en même temps à Viviers dans les quarante dernières années du XIV^e siècle. C'est d'abord l'auberge du Cheval Blanc, connue en 1362¹⁷². Cet établissement qui appartient à l'abbaye de Mazan est sans doute l'un des mieux situés de la ville, non loin de la porte Riquet, au bord de la route rhodanienne qui constitue la rue principale de la ville. L'auberge de Guillaume Delprat, qui ne semble pas avoir d'enseigne, est attestée en 1368¹⁷³, de même que celle de Philibert Cellier en 1381¹⁷⁴. L'auberge de la Pomme est attestée en 1373¹⁷⁵ et celle de l'Ange, tenue par Jean Larmande, apparaît pour la première fois en 1390¹⁷⁶. De nouveaux établissements sont encore mentionnés en 1401, comme l'auberge de la Couronne¹⁷⁷, alors que l'auberge du Cerf, située *in Podio Navis*, faubourg de Viviers, est détruite en 1409 par crainte de l'arrivée de bandes armées qui auraient pu s'en servir de repaire¹⁷⁸. Ces chiffres qui paraissent faibles par rapport à d'autres exemples urbains¹⁷⁹ doivent être lus à la lumière d'une démographie urbaine limitée. Au milieu du XV^e siècle, la ville d'Aubenas ne dépasse pas 500 feux et Annonay 600, alors que Viviers atteint sans doute difficilement les 350 à 400 feux¹⁸⁰.

169. Arch. dép. Ardèche, C 618-619.

170. Arch. dép. Ardèche, 2E 32, f°43 ; 2E 33, f°54, f°74v° ; 2E 35, f°46 ; 2E 39, f°97.

171. Arch. dép. Ardèche, 1J 529, f°85.

172. Arch. dép. Ardèche, 2E 7632, f°37.

173. Arch. mun. Viviers, AA 10 ; Jean Régné, « Catalogue des actes de la ville de Viviers antérieurement au XVI^e siècle (1076-1500) », *Revue du Vivarais*, 1919, n° 149.

174. Arch. dép. Ardèche, 2E 7639, f°42v°.

175. Arch. dép. Ardèche, 2E 7634, f°14v°.

176. Arch. dép. Ardèche, 2E 7635, f°20v°.

177. Arch. dép. Ardèche, 2E 7654, f°62.

178. Jean Régné, *ibidem*, n° 235.

179. Hans-Conrad Peyer, *Viaggiare nel Medioevo, Dall'ospitalità alla locanda, op. cit.* (n. 15), p. 285-288.

180. Franck Brechon, « Réseau routier et organisation de l'espace en Vivarais et sur ses marges au Moyen Âge », *op. cit.* (n. 2), vol. 2, p. 470-471.

L'équipement hôtelier n'est pourtant pas l'apanage des villes et gros bourgs, et des aubergistes offrent leurs services dans de modestes villages, et jusqu'en des lieux isolés peu accueillants, cols et passages d'altitude notamment. Alors que les auberges urbaines accueillent une part importante de personnes effectuant des séjours moyens ou longs en ville, ainsi qu'en témoignent les comptes de l'aubergiste Boutaric, à Aix-en-Provence¹⁸¹, le rôle de la route devient déterminant dans le fonctionnement de l'auberge en secteur rural. Les habitants de Saint-Laurent-les-Bains qui décrivent leur situation au sénéchal de Beaucaire en 1434 ne s'y trompent pas : « [il] y a de bonnes hostelleries et biens fournies en laquelle afflue grand peuple tant a l'occasion des bains chauds qu'on dit estre des vertues qui sont au dit lieu comme pour la situation de la ville et dit lieu qui sont assise sur le grand chemin qui vient des marchez de France, Montpellier et ailleurs [...] »¹⁸². Cette galaxie d'auberges rurales implantées en lien étroit avec le réseau routier n'est pas sans rappeler la situation des Alpes où elles jalonnent régulièrement les pas des voyageurs¹⁸³, celle du sud-est de l'Angleterre¹⁸⁴ et bien entendu, celle de la Toscane qui reste à ce jour la plus finement analysée¹⁸⁵.

L'auberge, création tardive

Ces auberges apparaissent en plein jour à compter du XIV^e siècle, mais plus encore que pour les hôpitaux déjà évoqués, leur fondation est difficile à cerner. Initiative individuelle, modeste, il n'existe sauf exception aucun acte de fondation, aucun point de départ formel.

Un détour par l'onomastique apporte un premier élément chronologique. La profession d'aubergiste, *albergerius* ou *hostalerius*, ne constitue jamais un patronyme, à la différence d'autres métiers plus anciens avec les nombreux *Faber*, *Carpenterii*, *Sabaterius*, ou *Teysserius* issus des professions de forgeron, charpentier, cordonnier ou tisserand. Le développement de la profession d'aubergiste est donc manifestement

181. Noël Coulet, *Aix-en-Provence, Espace et relations d'une capitale (milieu XIV^e siècle-milieu XV^e siècle)*, *op. cit.* (n. 138), p. 339-349.

182. Arch. dép. l'Hérault, A 10, f^o 267 v^o.

183. Maria Clotilde Daviso di Charvensod, *I Pedaggi delle Alpi occidentali nel Medioevo*, *op. cit.* (n. 46), p. 52 ; Hans-Conrad Peyer, *Viaggiare nel Medioevo, Dall'ospitalità alla locanda*, *op. cit.* (n. 15), p. 288-289.

184. John Hare, « Inns, innkeepers and the society of later medieval England, 1350-1600 », *art. cit.* (n. 139), p. 477-497.

185. Charles-Marie de La Roncière, *Florence, centre économique régional au XIV^e siècle*, *op. cit.* (n. 139), p. 911-921.

postérieur à l'adoption de l'anthroponymie à deux éléments, nom et surnom, qui intervient pour l'essentiel dans la seconde moitié du XI^e siècle¹⁸⁶, et surtout à la transmission du nom par le père, acquise pour l'essentiel au XIII^e siècle, sauf dans l'aristocratie¹⁸⁷. Cet argument plaide donc pour un développement tardif de la profession d'aubergiste, dans la seconde moitié du XIII^e siècle au mieux.

La charte de franchises d'Aps accordée en 1281 jalonne l'essor de l'hospitalité commerciale et illustre les modalités de son apparition progressive, qui a déjà été mise en lumière dans d'autres régions¹⁸⁸. L'une de ses dispositions stipule « que les habitants d'Aps tiendront des lits de louage pour les étrangers pour leur argent et qu'on donnera seulement d'un lit un denier viennois et si les étrangers ne trouvent pas un lit à Aps pour leur argent, alors ledit seigneur et les siens obligeront lesdits habitants d'en tenir sans recevoir salaire pour le louage¹⁸⁹ ». S'il n'est pas question d'auberges à proprement parler, des particuliers louent quand même des lits, ce qui est déjà un acte d'hospitalité commerciale. Toutefois, ce n'est pas encore une profession reconnue comme telle et ces particuliers ne sont pas qualifiés d'aubergistes. Parallèlement, l'obligation d'accueil édictée et la fixation d'un tarif maximum pour ce service témoignent d'une volonté d'organiser ce service, de laquelle toute dimension charitable n'a pas disparu. L'hôtellerie prend son essor, mais n'est pas encore une activité commerciale à part entière.

La première mention explicite d'auberge ou d'aubergiste date de 1314 lorsque l'abbaye de Mazan et le recteur de la paroisse de Saint-Cirgues-en-Montagne transigent sur la perception de la dîme que les aubergistes du lieu doivent payer¹⁹⁰. Il n'est alors pas fait référence à des usages anciens, des différends ou des accords précédents, ce qui laisse penser que la profession est émergente, voir nouvelle.

Le cas du bourg de Montpezat prouve clairement que dans la région les auberges sont essentiellement une création du XIV^e siècle.

186. Monique Bourin (dir.), *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne*, t. I, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 1990, 176 p. ; Érica Charavet, « L'anthroponymie en Velay aux X^e-XIII^e siècles », in *Les bénédictins de Saint-Chaffre du Monastier, histoire et archéologie d'une congrégation, actes du colloque de novembre 1997*, Le Puy-en-Velay, Cahiers de la Haute-Loire, 1998, p. 450.

187. Pierre-Yves Laffont, « Châteaux, pouvoirs et habitats en Vivarais, X^e-XIII^e siècles », thèse soutenue en 1998 à l'université Lumière Lyon 2, vol. 1, p. 206-208.

188. Noël Coulet, « Les hôtelleries en France et en Italie au Bas Moyen Âge », art. cit. (n. 160), p. 186-187.

189. Cette charte, aujourd'hui disparue, a fait l'objet d'une publication dans Pierre Arnaud, *Armorial du château d'Alba*, op. cit. (n. 167), p. 38-42.

190. Arch. dép. Ardèche, 3 H 1, f°122v°.

Le terrier rédigé pour Pons de Montlaur en 1300 recense deux-cent-cinquante tenanciers dont les professions sont très systématiquement mentionnées¹⁹¹. Pas un seul ne se dit aubergiste ou hôtelier, alors même que le terrier concerne des bien situés dans le bourg centre où seront situées les auberges cinquante ans après. À partir du milieu du XIV^e siècle, les minutiers notariés indiquent en revanche la présence de plusieurs auberges¹⁹². Au milieu du XV^e siècle ils témoignent même d'une véritable explosion hôtelière, avec les établissements de la Cloche, la Fleur de Lys, l'Étoile, la Pomme, les Fleurs, le Dauphin, la Croix, le Cygne, le Cheval Blanc, le Chapeau Rouge, Saint-Georges et Saint-Antoine¹⁹³.

Alors que l'hôtellerie paraît en gestation dès la seconde moitié du XIII^e siècle au moins, ce dont témoigne l'exemple d'Aps, il faut attendre la première moitié du XIV^e siècle pour que des aubergistes apparaissent explicitement dans les sources, devenant plus nombreux à compter de 1350, même si l'essor documentaire parallèle à cette évolution peut induire un biais de perception. À partir de 1350-1360, les aubergistes figurent très souvent dans les registres de notaires et leurs établissements deviennent des repères significatifs du paysage urbain ou villageois. Dans tous les cas, l'essor de l'hôtellerie paraît plus tardif dans la région qu'en d'autres lieux, comme à Toulouse¹⁹⁴ où elle est déjà implantée au tout début du XIII^e siècle, dans les villes de Provence¹⁹⁵ et plus encore en Italie où les exemples d'auberges sont nombreux à partir de la fin du XI^e siècle¹⁹⁶. Elle paraît toutefois conforme à celle rencontrée dans d'autres régions montagneuses, comme le Tyrol¹⁹⁷.

Cette chronologie manifestement tardive est difficile à expliquer, mais peut-être faut-il la relier à l'affaiblissement déjà constaté de la présence hospitalière sur les routes de la région à compter de la fin du XIII^e siècle. Un tel glissement se constate aussi dans les formes

191. Terrier de Montpezat, fonds privé L. Haond. Nous remercions le propriétaire de nous avoir laissé consulter le document.

192. Arch. dép. Ardèche, 2E 5888.

193. Laurent Haond, « L'activité de Montpezat, bourg routier à la fin du Moyen Âge », in *Pays d'Ardèche, vallées de la Cévenne ardéchoise du Nord*, Privas, MATP, 2001.

194. Philippe Wolff, « L'hôtellerie, auxiliaire de la route, notes sur les hôtelleries toulousaines au Moyen-Âge », art. cit. (n. 138), p. 189.

195. Noël Coulet, « Les hôtelleries en France et en Italie au Bas Moyen Âge », art. cit. (n. 160), p. 185-186.

196. Amintore Fanfani, « Note sull'industria alberghiera italiana nel medioevo », art. cit. (n. 141), p. 259-260.

197. Hans Haiss, « The pre-modern hospitality trade in the central alpine region : the exemple of Tyrol », in Beat Kümin, Ann Tlusty (dir.), *The World of the Tavern : Public Houses in Early Modern Europe*, Warwick, Ashgate Publishing, 2002, p. 162.

d'accueil sur la section espagnole des routes conduisant à Compostelle à partir du milieu du XIII^e siècle¹⁹⁸.

Si ce passage d'un accueil charitable à un accueil commercial est net et s'effectue en 60 à 80 ans, ses modalités fines et son rythme demeurent impossibles à saisir faute de documentation suffisamment explicite. L'essor des auberges précipite-t-il le déclin puis la disparition des hôpitaux par un jeu de concurrence ? À l'inverse, le recul des hôpitaux laissant le voyageur dépourvu induit-il le développement des auberges ?

Auberges et aubergistes

Le plus souvent, la connaissance des auberges se limite à leur nom, ou à celui de leur exploitant. En Vivarais comme dans la plupart des régions, rares sont les textes qui illustrent leur fonctionnement. Malheureusement ici, pas de statuts professionnels ou de réglementation municipale comme en Italie¹⁹⁹, ou de registres de comptes comme à Aix²⁰⁰, qui mettent en lumière la vie sociale, économique ou technique de ces établissements. Trois catégories d'établissements se distinguent toutefois, qui ne préjugent en rien de leur confort et de la qualité du service rendu.

La première catégorie regroupe des auberges qui possèdent un nom propre. Ce sont manifestement les plus nombreuses dans le corpus réuni, mais il ne faut pas perdre de vue que possédant une enseigne commerciale, elles sont aussi plus faciles à identifier dans les sources. Les aubergistes vivarais ne font preuve d'aucune originalité en la matière, les enseignes rencontrées ne diffèrent pas de celles trouvées en de nombreuses régions²⁰¹, et dans le Midi de la France en particulier²⁰².

198. Luis Martínez García, « El albergue de los viajeros... », art. cit. (n. 13), p. 80.

199. Armando Saponi, « L'arte degli albergatori a Firenze nel Trecento », *Archivio Storico Italiano*, CXIII, 1955, p. 309-320 ; Maurizio Tulliani, *Osti, avventori, e malandrini: alberghi, locande, e taverne a Siena nel suo contado tra Trecento e Quattrocento*, Sienna, Protagon, 1994 ; Claudio Regni, *Bevagna e il suo statuto dell'anno 1500*, Pérouse, Dep. Storia Patria Umbria, 2005 ; Francesca Pucci Donati, *Luoghi e mestieri dell'ospitalità a Bologna nel Medioevo. Alberghi, taverne e osterie a Bologna tra Due e Quattrocento*, Spoleto, Fondazione CISAM, 2018.

200. Noël Coulet, *Aix-en-Provence, Espace et relations d'une capitale (Milieu XIV^e siècle-milieu XV^e siècle)*, op. cit. (n. 138), p. 322-351.

201. Hans-Conrad Peyer, *Viaggiare nel Medioevo, Dall'ospitalità alla locanda*, op. cit. (n. 15), p. 243-251.

202. Philippe Wolff, « L'hôtellerie, auxiliaire de la route... », art. cit. (n. 138), Jean Combes, « Hôteliers et hôtellerie à Montpellier à la fin du Moyen-Âge », art.

Les auberges de la Croix²⁰³ et de la Cloche dominant (quatre occurrences)²⁰⁴, suivies des auberges de la Pomme²⁰⁵ et de la Fleur de Lys (trois occurrences)²⁰⁶, puis on relève l'auberge du Cheval-Blanc²⁰⁷, du Chapeau Rouge²⁰⁸, de Saint-Georges²⁰⁹, de Saint-Antoine²¹⁰, de l'Ange²¹¹, du Cerf²¹², des Trois Rois²¹³, des Deux Pommes²¹⁴, ou encore l'Auberge blanche²¹⁵, celle de la Pierre²¹⁶, pour finir par une énigmatique *Domus de Sorii*²¹⁷, au Cheylard, et par l'héraldique Écu de Villard, à Annonay²¹⁸.

Remarquons que seules les auberges urbaines sont affublées d'un nom propre, ce qui s'explique sans doute par la nécessité de les identifier à partir du moment où il y en a plusieurs dans un lieu, et sans doute de les singulariser aux yeux des clients. À l'inverse, l'unique auberge du village n'a pas besoin de se distinguer aux yeux du voyageur.

Viennent ensuite les auberges dépourvues d'enseignes et appelées par le nom de leur tenancier, telle l'*hospite* d'Étienne Garnier à Saint-Laurent-les-Bains en 1413²¹⁹, ou l'*hostalaria Guilhelmi Seguni* à Baix en 1366²²⁰. Peu nombreuses, elles se rencontrent plus à la campagne, mais ne sont pas leur apanage puisque plusieurs établissements urbains ne sont désignés que de cette manière comme celle de Philibert Cellier à Viviers²²¹ ou celle de Guillaume Delprat²²² dans les années 1380.

cit. (n. 138), Noël Coulet, « Un gîte d'étape, les auberges d'Aix-en-Provence au XV^e siècle », art. cit (n. 138).

203. Arch. dép. Ardèche, 90 H 102, C 618 ; 2 E 10908, f^o 263 v^o, 2 E 10908, f^o 263 v^o ; G 351 ; arch. mun. Tournon, CC 1.

204. Arch. dép. Ardèche, 2 E 33, f^o 74 v^o ; 2 E 5909, f^o 97.

205. Arch. dép. Ardèche, 2 E 10908, f^o 262 ; 2 E 7634, f^o 14 v^o ; 2 E 7654, f^o 62.

206. Arch. dép. Ardèche, 2 E 5909, f^o 12 ; 52 J 111, p. 2 ; G 355, f^o 106.

207. Arch. dép. Ardèche, 2 E 7632, f^o 37.

208. Arch. dép. Ardèche, 2 E 10907, f^o 104.

209. Arch. dép. Ardèche, 2 E 5909, f^o97 ; C 620.

210. Arch. dép. Ardèche, G 293.

211. Arch. dép. Ardèche, 2 E 7646, f^o4 v^o).

212. Arch. mun. Viviers, AA 4, n^o 8.

213. Arch. dép. Ardèche, G 293.

214. Arch. mun. Bourg-Saint-Andéol, CC 1, f^o2.

215. Arch. dép. Ardèche, 3 H 3, f^o12.

216. Arch. dép. Gard, A 1, f^o1031.

217. Arch. dép. Ardèche, 2 E 1388, f^o 57.

218. Arch. dép. Ardèche, C 618.

219. Arch. dép. Ardèche, 2 E 1897, f^o28.

220. Arch. mun. Baix, AA 3, n^o 5.

221. Arch. dép. Ardèche, 2 E 7639 f^o42v^o.

222. Arch. mun. Viviers, AA 10, n^o 10.

Pour finir, les estimés fiscaux de 1464 permettent d'identifier des personnes qui possèdent beaucoup plus de lits que nécessaire pour une maison, même avec une structure famille élargie. Sans qu'elles soient qualifiées d'aubergistes, leur capacité d'hébergement ne peut se comprendre que dans le cadre d'une activité d'accueil. Dans cette enquête fiscale, les seuls biens mobiliers recensés sont ceux présentant une valeur particulière, ou ayant une fonction professionnelle²²³, ce qui confirme que ces lits surnuméraires ne sont pas à usage domestique mais pourraient bien être des lits d'auberges. Ainsi, Jacques Rieu possède une maison sur la place du marché de Fay, implantation intéressante pour une maison d'hôte, et déclare de quoi équiper une douzaine de lits²²⁴. Au pont du Béage, autre lieu intéressant pour implanter une auberge sur un point de passage obligé, Pierre *Vianesii* et Antoine *Avoacii* déclarent six lits pour eux seuls²²⁵. Pareillement, nous avons déjà évoqué les habitants d'Alsace qui en 1281 louent des lits, mais ne sont pas pour autant qualifiés d'aubergistes. L'existence de ce qu'il conviendrait d'appeler de nos jours des maisons d'hôtes et non des hôtels, a déjà été mentionnée sous d'autres cieux par plusieurs voyageurs qui distinguent la *domus*, le logement chez l'habitant, de l'*hospicium*²²⁶.

Probablement que l'activité principale de ces hôtes n'est pas l'accueil des voyageurs, qui reste occasionnel, ou au moins secondaire. C'est un fait assez général dans les campagnes et de telles situations se rencontrent régulièrement dans l'arc alpin, le sud de l'Allemagne et en Suisse²²⁷. Dans ces cas, les différentes activités de l'aubergiste contribuent toutes à la vie commerciale, l'auberge accueillant aussi des transactions commerciales, et l'aubergiste facilitant les ventes et les mouvements de marchandises. En 1464, Antoine Gibelin, de Petit-Paris, se déclare à la fois *hospes et laborator* et possède une belle petite exploitation²²⁸. Même en ville ou dans les bourgs, les aubergistes demeurent souvent pluriactifs. Ainsi, Pierre *Ponheti*, tenancier de l'auberge de la Cloche à Villeneuve-de-Berg en 1481 est également notaire, ce qui doit indéniablement faciliter l'enregistrement de trans-

223. Cécile Souchon, « Le Haut-Vivarais d'après les estimés de 1464 », thèse soutenue en 1970 à l'École des Chartes.

224. Arch. dép. Ardèche, C 624.

225. Arch. dép. Ardèche, C 616.

226. Françoise Badel, « Un évêque à la diète. Le voyage de Guillaume de Chaland au près de l'empereur Sigismond 1422 », *Cahiers Lausannois d'Histoire Médiévale*, vol. 3, 1991, p. 73-74.

227. Hans-Conrad Peyer, *Viaggiare nel Medioevo, Dall'ospitalità alla locanda, op. cit.* (n. 15), p. 285.

228. Arch. dép. Ardèche, C 602.

actions commerciales dans son auberge même²²⁹. Ce cas de figure du notaire-aubergiste est assez fréquent dans plusieurs régions²³⁰. Pierre Vidal, hôte de Saint-Laurent-les-Bains, est aussi muletier puisqu'il déclare aux estimateurs des États du Vivarais en 1464 posséder trois mules de bâts, et quatre lits garnis de matelas, d'oreillers, de draps et de couvertures²³¹.

L'auberge apparaît parfois comme un lieu intermédiaire où se déroulent négociations, livraisons et enregistrement des transactions. Les actes notariés à caractère commercial y sont conclus, comme par exemple dans l'auberge de la Fleur de Lys, à Privas, où maître Antoine de Brion instrumente souvent entre 1427 et 1429²³². En 1362 Jean Tardieu, alias *Salvatge*, muletier, est chargé de transporter des vêtements pour un marchand de Montpellier, textiles pris en charge à Villefranche-sur-Rhône, chez un hôtelier. Le muletier ayant négligé ce transport, les vêtements ont pourri ce qui occasionne un conflit qui éclate à Viviers. Les marchandises sont alors entreposées dans l'auberge du Cheval-Blanc, par ordre du marchand et de ses associés, sans doute avant que l'affaire ne soit réglée²³³. Dans ce cas, l'aubergiste est bien l'auxiliaire du marchand qu'évoque Francesco Pegolotti lorsqu'il décrit le transit de ses laines de Bordeaux à Aigues-Mortes. Celles-ci passent par les mains de plusieurs aubergistes qui se chargent de les recevoir et de les reconditionner tout au long du parcours²³⁴.

Si le rôle commercial de l'aubergiste n'est pas clairement attesté, on peut cependant envisager qu'il serve dans un certain nombre de cas de courtiers, indiquant au marchand étranger les conditions du marché, ou encore, se chargeant d'orienter ce dernier vers tel commerçant, fournisseur ou acquéreur local. L'auberge devient alors dans ce cas un véritable centre de commerce²³⁵.

L'aubergiste, dans certains cas, peut lui-même faire du commerce. Ainsi en 1371, Jacques *Montelhet* d'Aubenas vend du vin à une personne de Craponne, en Velay²³⁶. La même année, il se porte aussi

229. Jean Régéné, *Histoire du Vivarais*, t. II : *Le développement politique et administratif du pays de 1039 à 1500*, Largentière, Mazel et Plancher, 1921, p. 448.

230. René Fédou, *Les Hommes de loi lyonnais à la fin du Moyen Âge*, Paris-Lyon, Les Belles Lettres, 1964, p. 194-195.

231. Arch. dép. Ardèche, C 612.

232. Arch. dép. Ardèche, 52J 111, f 2 ; 72, etc.

233. Arch. dép. Ardèche, 2 E 7632, f°37.

234. Francesco Balducci Pegolotti, *La Pratica della mercatura*, édité par Allan Evans, Cambridge, Mediaeval Academy of America, 1936.

235. James Davis, *Medieval market morality : life, law and ethics in the English marketplace, 1200-1500*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, p. 337.

236. Arch. dép. Ardèche, 2 E 32, f°43.

garant d'un muletier, aussi originaire du Velay, venu acheter du vin à Aubenas²³⁷. En 1390, c'est *Johanes Larmandi*, tenancier de l'hôtellerie de l'Ange, à Viviers, qui vend du vin, du foin et diverses denrées à *Imberti Botini*, originaire de Florence²³⁸.

Dans tous les cas, l'aubergiste est assurément un auxiliaire indispensable de la route à la fin du Moyen Âge, ce que traduit bien le testament de Philibert Barbasto, muletier du Puy²³⁹. Datant de 1544, il illustre les liens entre certains tenanciers d'auberges et les muletiers. Alors qu'il parcourt fréquemment la route du Puy à Pont-Saint-Esprit, il laisse de petites dettes dans de nombreuses auberges où l'on pressent qu'il est un habitué. Ainsi, il doit diverses sommes pour les nuits qu'il a passées à l'auberge du Lion, à Villeneuve-de-Berg, de même qu'à la Bégude d'Ardèche, à Montpezat, Bagnols-sur-Cèze, au Monastier et au Pont-d'Aubenas. Il n'indique même pas le nom du tenancier de cette dernière auberge, se contentant de l'appeler familièrement le « Grand-Père », sans doute en référence à son grand âge.

La structure commerciale de l'auberge est plus difficile à cerner : les murs appartiennent-ils à l'aubergiste, ou en est-il simplement l'exploitant ? Les estimés de 1464 indiquent que tous les hôteliers ruraux qui exploitent des établissements dans les villages ou des auberges isolées tiennent boutique dans leur propre maison. Ainsi, l'hôtelier du pont du Béage accueille les voyageurs dans la maison qu'il tient à cens comme les autres parcelles de son exploitation²⁴⁰. Il faut arriver en ville pour que l'aubergiste ne soit plus nécessairement le détenteur des lieux, généralement dans le cadre d'un bail à cens classique. L'auberge lui est alors concédée par le propriétaire des murs. L'auberge du Cheval-Blanc à Viviers, où se succèdent au moins huit tenanciers en cent ans, est propriété de l'abbaye de Mazan²⁴¹. Celle de la Cloche, à Montpezat, est baillée en 1423 par son propriétaire à Jean Cort, des Estables, en Velay²⁴². Le bail intègre un inventaire très sommaire de son mobilier dans lequel ne figurent que quelques ustensiles de cuisine et quelques meubles, la literie étant probablement apportée par le preneur.

L'abbaye de Mazan s'implique dans la fondation ou la gestion d'auberges au moins à deux reprises, en étant propriétaire de

237. Arch. dép. Ardèche, 2 E 32, f°37.

238. Arch. dép. Ardèche, 2 E 7646, f°4v°.

239. Bernard Rivet, « Philibert *Barbasto*, muletier des Estables au XVI^e siècle », *Cahiers de la Haute-Loire*, 1991, p. 203-212.

240. Arch. dép. Ardèche, C 616.

241. Cécile Coste, « Enquête sur les sources de l'abbaye de Mazan au Moyen Âge », *op. cit.* (n. 107).

242. Arch. dép. Ardèche, 2 E 5909 f° 23 v°.

l'auberge du Cheval Blanc que nous venons d'évoquer, et en fondant celle de Peyrebeille. Ces deux exemples tendraient à montrer que certains établissements monastiques prolongent leur activité d'accueil sous une autre forme, plus conforme aux attentes du siècle, selon des modalités qui restent à définir mais qui sont fréquentes sous d'autres cieux²⁴³.

Les auberges et relais routiers antiques ont fait l'objet de plusieurs études archéologiques ces dernières années, permettant de mieux en comprendre le lien à la route, l'organisation interne et le fonctionnement²⁴⁴. Cependant aucune fouille ne semble avoir concerné une auberge médiévale. Faute de descriptions détaillées, les bâtiments et les équipements de ces auberges demeurent le plus souvent inconnus, mais pour autant qu'on puisse en juger, elles sont de faible capacité. En 1423, les bâtiments de l'auberge *de Campana*, à Montpezat, se composent de la *sala*, pièce servant manifestement à la restauration, de la *coquina* (cuisine) et de trois chambres, distinguées par un adjectif indiquant leur caractère ou leur position, la *camera picta* (chambre peinte), la *camera pastandeyra* (chambre de la boulangerie) et la *camera superiori* (chambre supérieure), les chevaux étant logés *in stabulo subteriori garnitum de rastellis et de mangadoyras* (dans l'étable du bas garnie de râteliers et de mangeoires) et *in stabulo superiori* (dans l'étable supérieure)²⁴⁵. L'inventaire ne détaille malheureusement pas avec précision le mobilier contenu dans ces pièces. En 1464, la petite auberge rurale du Pont de Veyradeyre, non loin du Béage, est munie de deux lits de plumes et de trois autres simplement pourvus de couvertures²⁴⁶. L'aubergiste de Joyeuse dispose alors de cinq lits²⁴⁷, et Pierre Vidal, de Saint-Laurent-les-Bains, déclare quatre lits garnis de matelas, d'oreillers, de draps et de couvertures²⁴⁸.

243. John Anthony Chartres, « Les hôtelleries en Angleterre à la fin du Moyen Âge et aux Temps modernes », in *L'Homme et la route en Europe occidentale au Moyen Âge et aux Temps Modernes*, Cahier de Flaran, n° 2, 1982, p. 210-211.

244. Véronique Bastard, Pip Stephenson (dir.), « Entre structures agraires, sanctuaire et station routière : le site de Bourbousson 3, à Crest (Drôme) », in *Archéologie du TGV Méditerranée : fiches de synthèse*, t. III : *Antiquité, Moyen Âge, Époque moderne*, Lattes, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne 10, 2002, p. 687-698 ; Jean-Luc Fiches, *Une maison de l'agglomération routière d'Ambrussum (Villetelle, Hérault). Fouille de la zone 9 (1995-1999)*, Lattes, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne 26, 2010 ; Jean-Claude Béal et alii, *Ludna et Asa Paulini : deux étapes antiques du Val de Saône sur la route de Lyon*, Lyon, DARA, 2013.

245. Arch. dép. Ardèche, 2 E 5909 f° 23 v°.

246. Arch. dép. Ardèche, C 616.

247. Arch. dép. Ardèche, C 580.

248. Arch. dép. Ardèche, C 612.

Alors que la région cévenole cumule à la fois un trafic pérégrin et commercial important avec des conditions de viabilité, notamment hivernales, difficiles en zone de montagne, des solutions opérationnelles au problème de l'accueil du voyageur s'imposent dès lors que les circulations se développent. C'est le fait de structures multiformes et complémentaires, alliant selon les périodes l'accueil charitable et l'accueil purement commercial.

Dès le XII^e siècle au moins un dense réseau hospitalier se met en place, tant en ville qu'en rase campagne, avec une attention particulière portée aux secteurs les plus difficiles, qu'ils soient peu peuplés ou particulièrement exposés à la rudesse du climat hivernal.

Les établissements d'accueil charitable sont multiformes et ne répondent pas tous aux besoins des voyageurs : les établissements monastiques ou dépendant des principaux ordres hospitaliers entretiennent plus au moins régulièrement des structures d'accueil, mais leur géographie, qui répond à des critères d'implantation autres, n'est pas toujours en lien avec le réseau routier.

De petits hôpitaux de rase campagne se développent, sans doute dans le courant du XII^e siècle, pour répondre spécifiquement aux besoins de voyageurs. Essentiellement implantés dans les secteurs dépourvus d'autres possibilités d'accueil, les plus difficiles ou dangereux du réseau routier, plusieurs sont entre les mains de l'hôtel-Dieu du Puy-en-Velay. Soucieux d'organiser le pèlerinage marial, ce dernier implante un nuage d'établissements sur les principales routes tendant vers la cité ponote, ce qui en fait tout à la fois le zélateur et l'opérateur du développement et du fonctionnement du pèlerinage marial.

Ces établissements de rase campagne déclinent rapidement à la fin du XIII^e siècle et disparaissent pour l'essentiel au plus tard dans la première du XIV^e siècle, alors que les hôpitaux villageois perdurent quelques décennies de plus, mais ne parviennent souvent pas à traverser les années 1351-1400. En Vivarais comme ailleurs, le XV^e siècle sonne manifestement le glas des hôpitaux dédiés à l'accueil du passant, seuls subsistant quelques établissements villageois et surtout urbains sans lien direct avec la route.

Le relais de l'accueil est pris à compter du XIII^e siècle et surtout du XIV^e siècle par des structures commerciales, dont le nombre se multiplie. Les auberges suivent la même logique d'implantation géographique que les hôpitaux, puisqu'elles remplissent pour partie les mêmes fonctions. On les rencontre donc bien entendu en ville, mais aussi dans les modestes villages que les routes traversent, ainsi qu'en des lieux totalement isolés. Elles jalonnent les cols, et marquent durablement le paysage. D'importance très diverse et parfois même limi-

tées à quelques lits « chez l'habitant », elles sont des auxiliaires essentiels du fonctionnement de la route sans lesquels la traversée de la région serait difficile en sécurité.

Le pèlerin, s'il est encore présent sur la route jusqu'au XV^e siècle n'est probablement plus majoritaire à compter du XIII^e siècle au moins. Les muletiers comme les marchands qui deviennent de plus en plus nombreux attachent sans doute moins d'importance à l'environnement spirituel de leur voyage qu'à son environnement matériel et commercial. Les aubergistes apportent leur concours à ce voyage, par l'hébergement bien entendu, mais aussi par les conseils et services complémentaires qu'ils offrent.

Le tableau de l'accueil du voyageur suit dans les Cévennes une évolution générale déjà bien connue et illustrée à plusieurs reprises à l'échelle européenne. Cependant, la rapidité de la transition de l'accueil hospitalier à l'accueil commercial, ainsi que la densité des établissements de différents statuts qui se succèdent sur des lieux naturellement inhospitaliers y sont remarquables. Elles témoignent d'une adaptation aux contraintes matérielles qui pèsent sur le réseau routier, aux évolutions des types de voyageurs et à leurs attentes, et elles contribuent activement à l'efficacité du réseau routier médiéval.

Franck Brechon, membre associé du Centre de Recherches sur les Sociétés et Environnements en Méditerranée (université de Perpignan Via Domitia), a soutenu une thèse intitulée *Réseaux routiers et organisation de l'espace en Vivarais et sur ses marges au Moyen Âge* à l'université Lumière Lyon 2 en 2000. Il poursuit ses travaux sur l'histoire et l'archéologie des mobilités et des transports terrestres comme maritimes à l'Antiquité et au Moyen Âge. Il a dernièrement publié « De la coutume à l'écrit : l'enquête sur le péage de Montpezat de 1379 », *Annales du Midi*, 2016, p. 335-359, et « Le réseau routier cévenol au Moyen Âge : un lien entre Massif central et sillon rhodanien » in Nicole Lemaître (dir.), *Des routes et des hommes : la construction des échanges par les itinéraires et les transports*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2019, p. 100-116.

RÉSUMÉ

Le sud-est du Massif central est traversé par un réseau de routes importantes qui relient les hautes terres montagneuses aux plaines périphériques. Dès le XII^e siècle au moins, plusieurs trafics s'y cumulent, notamment pègrinants et commerciaux. Alors que plusieurs espaces d'altitude peu peuplés et au climat rigoureux imposent des contraintes de circulation fortes, l'accueil du voyageur est essentiel au bon fonctionnement de la route. Dans ce contexte, un semis d'hôpitaux de diverses natures se développe, auquel les principaux établissements monastiques régionaux contribuent

peu, ou indirectement. En revanche de nombreux petits établissements se développent spécifiquement en lien avec l'accueil routier, notamment sous l'impulsion de l'hôtel-Dieu du Puy, dans le sillage du pèlerinage marial. À compter de la fin du XIII^e siècle, les hôpitaux dédiés à l'accueil du voyageur déclinent, tandis que l'accueil commercial se développe sensiblement dans la première moitié du XIV^e siècle. Un dense réseau d'auberges succède alors aux hôpitaux routiers, reprenant la même logique d'implantation sur les sections de routes les plus difficiles. Ces auberges rurales peuvent être totalement isolées, sur des cols ou des landes d'altitude. Souvent modestes, elles n'offrent que quelques places et s'apparentent parfois à une maison d'hôte, dotée de quelques lits dans la demeure même du propriétaire. Les hôpitaux routiers et les établissements commerciaux qui leur succèdent répondent manifestement bien aux besoins de la route en offrant une infrastructure fonctionnelle. D'abord charitable alors que le trafic de pèlerins était manifestement dominant, l'accueil du voyageur devient commercial lorsque le trafic marchand prend de l'importance. Initialement consacré aux soins du corps des âmes, le lieu d'hébergement du voyageur demeure toujours un lieu de soin des corps, mais devient en outre un lieu de transaction et de négoce commercial.

Mots-clés : Moyen Âge, Massif central, réseau routier, hospitalité, hôtellerie, voyage.

ABSTRACT

Between hospitals and hostels. The welcome of the traveller in the Cévennes at the end of the Middle Ages

The south-east of the Massif Central is crossed by a network of important roads which connect the mountainous highlands to the surrounding plains. From the 12th century, several forms of traffic accumulated there, notably linked to pilgrimage and trade. In a region where sparsely populated altitude landscapes and harsh weather impose severe traffic constraints, shelters for travelers are essential to the smooth running of the road.

In this context, a seedling of hospitals of various natures developed, with little or just indirect contribution from the main regional monastic establishments, located away from these roads. On the other hand, many small establishments developed in connection with travelers shelter at least from the 12th century, notably under the impetus of the Hôtel-Dieu du Puy in the wake of the Marian pilgrimage.

From the end of the 13th century, hospitals dedicated to shelter travelers declined, while commercial accommodations developed significantly in the first half of the 14th century. A dense hostel network succeeded the road hospitals, using the same logic of being located on the most difficult sections of the road. These rural inns can be completely isolated, on mountain passes or highlands. Often modest, they only offer a few places and sometimes resemble a guest house, with a few beds in the owner's house.

Road hospitals or their successor commercial establishments clearly meet the needs of the road by offering a functional infrastructure. Initially charitable, when the traffic of pilgrims was clearly dominant, sheltering of travelers becomes commercial when the trade traffic increases. Initially devoted to the care of the body and soul, the place for the accommodation of travelers still remains a place for taking care of the bodies, but also becomes a place for transaction and commercial trading.

Keywords: Middle Ages, Cévennes, Road, Hospitality, Inns, Travel.